



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ

D'ABOMEY-CALAVI

**FACULTE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE
GESTION (FASEG)**
**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES
ÉCONOMIQUES**

OPTION : Économie

SPECIALITÉ : Économie-Appiquée

THEME :

*« Déterminant du rationnement du crédit bancaire
et son effet sur l'investissement privé au BENIN »*

Réalisé et Présenté par :

DAH-LINSOU T. Hospice D.

&

MENOUWAGBE O. Fidèle

Sous la direction de :

Maître de stage

Mr. Ignace AMIDJOGBE
Chef Service de crédit

Maître de mémoire

Dr HOUNGBEDJI Honoré
Enseignant Chercheur à la FASEG

ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016

INVESTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi (FASEG) n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE

- ❖ A mes parents, DAH-LINSOU Hyppolite et GNANGNON Gilberte pour tous leurs soutiens de tout sens et de tout temps ;
- ❖ A ma grande mère SEHONON Léontine pour avoir battue pour ma raison d'être, sans oublier son mari, le Feu GNANGNON Louis ;
- ❖ A mon oncle GNANGNON Marcel de m'avoir accepté et de m'inculquer ses valeurs et aussi pour son engagement. A sa femme AHOUANDOKOU Mélanie d'avoir fait de moi un battant ;
- ❖ A mon charger Paroissial de l'église de SAINTE TRINITE (Ste Trinité) de Zogbadjè, mon tuteur universitaire, Feu MAMA DJIBRIL MORIBA.

DAH-LINSOU Hospice

DEDICACE

- ❖ A mon très chère papa, MENOEWAGBE Hounmavo Etienne, pour tous les efforts consentis pour notre réussite; que ce travail soit pour vous une source de satisfaction et de fierté ;
- ❖ A ma très chère maman, DJAHO Philomène, ceci est le fruit de son amour, de son soutien, de ses conseils, de ces prières et surtout de sa déterminante patience pendant toutes ces années ;
- ❖ A mes frères et sœurs.

MENOEWAGBE Fidèle

REMERCIEMENTS

Le présent travail est le fruit résultant de l'effort conjugué et de la franche collaboration de plusieurs personnes envers qui nous tenons à témoigner toute notre sincère gratitude. Ainsi nos remerciement vont à l'endroit de :

- ❖ Professeur Charlemagne IGUE, le Doyen de la FASEG et son Vice Dr WOTO Théophile pour toute l'attention accordée à notre formation ;
- ❖ Docteur HOUNGBEDJI S. Honoré, notre maître de mémoire, pour sa volonté complète à nous aider et pour sa disponibilité permanente, qui malgré ses multitudes occupations à accepter de diriger ce travail ;
- ❖ Tout le corps enseignant pour leurs précieuses contributions à la qualité de notre formation et tout le personnel administratif de la FASEG pour leur dynamisme à servir ;
- ❖ Nous ne saurions terminer sans témoigner, d'ores et déjà, notre profonde gratitude aux honorables membres du jury pour la patience dont ils sauront faire montrer au cours de la lecture de ce rapport, et surtout pour avoir accepté de siéger ce jury. Nous les remercions également pour leurs critiques et suggestions à venir qui, à court sur, nous permettront de rehausser la qualité de ce travail.
- ❖ Tous les frères et sœurs en christ de la paroisse Sainte Trinité de Zogbadjè pour leurs soutiens, conseils, encouragement, et d'avoir supporté tous nos caprices, toutes nos actions décourageantes, malgré nous-mêmes ;
- ❖ Toutes les familles qui ont contribué pour le déroulement et l'accomplissement de ce travail en particulier les familles MENOEWAGBE, SESSOU, DJAHO, HOUSSOU ;
- ❖ Tous les frères et sœurs en particulier DAH-LINSOU Aubierge ; Casimir, Clémentine ;
- ❖ Tous les cousins et cousines, neveux et nièces en particulier TCHEKELI Beaufiles et HOUSSOU Mariette ;
- ❖ Tous les amis, les camarades étudiants et surtout les groupes SOLIDDARITE et TRIO
- ❖ Aux Monsieur GNANGNON Gilbert et DANDJESSO Mathieu merci pour leurs soutiens moral, matériel et financière sans oublié vos précieux conseils ; En tout et pour tout, nous remercions le TOUT-PUISSANT, JEHOVAH pour toutes ses œuvres et grâces divines dans notre vie.

SIGLES ET ACRONYMES

acti	: type d'activité
age	: Nombre d'années de l'entreprise
ANPME	: Agence Nationale pour la Promotion de la PME
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM	: Banque Mondiale
ca	: chiffre d'affaires
CC	: Comité de Crédit
CNPE	: Comité Nationale de Politique Economique
DGAE	: Direction Général des Affaires Economiques
DGE	: Direction Général de l'Economie
DPE	: Direction de la Promotion Economique
DPMF	: Direction de la Promotion de la Microfinance
EMICoV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages
FASEG	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FCFA	: Franc de la Communauté Française d'Afrique
FMI	: Fonds Monétaire International
FNM	: Fonds National de Microfinance
garan	: Garantie
ICA Survey	: Cadre de l'Evaluation du climat des investissements
IMF	: Institution de Microfinance
Info	: asymétries d'information
INSAE	: Institut National de Statistique et de l'Analyse Economique
IP	: Investissement Privé
MCA-Benin	: Millennium Challenge Account- Benin

MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PED	: Pays En Développement.
PIB	: Produit Intérieur Brut
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PS	: Part Sociale
PVD	: Pays en Voie de Développement
Ratio	: accès au système financier
RC	: Rationnement du Crédit
RCB	: Rationnement du Crédit Bancaire
REB	: Rapport sur l'Economie du Benin
REG	: Recensement Général des Entreprises
Remb	: Durée moyenne de remboursement
risq	: risque de réalisation effectif de projets
Tai	: Taille de l'entreprise
Ti	: Taux d'intérêt
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine
SIG	: Système Information et de Gestion
WDI	: World Development Indicators

LISTE DES TABLEAUX

N°	Titre	Page
1	Evolution statutaire de la CPEC	05
2	Variables explicatives	33
3	Tableau de contingence	43
4	Tableau représentant les résultats du modèle dichotomique	45
5	Tableau présentant le signe des variables explicatives	45

LISTE DES GRAPHIQUES

N°	Titre	Page
1	Analyse du rationnement suivant le temps de remboursement	38
2	Analyse du rationnement suivant la taille	38
3	Analyse du rationnement suivant le chiffre d'affaire	39
4	Analyse du rationnement suivant le domaine d'activité	40
5	Analyse du rationnement suivant l'année d'ancienneté	40
6	Analyse du rationnement suivant le taux d'intérêt	41
7	rationnement suivant les garanties	41
8	Analyse du rationnement suivant l'asymétrie	42

LISTE DES ANNEXES

N°	Titre	Page
1	la base des données de l'étude	57
2	Tableau récapitulatif des variables (analyse uni variée)	60
3	Le test de significativité des paramètres	61
4	Le test de l'adéquation (qualité d'ajustement) du modèle	62
5	La courbe ROC ou l'aire ROC	62

SOMMAIRE

INTRODUCTION	01
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE ET DEROULEMENT DU STAGE	04
SECTION 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE	04
SECTION 2 : DEROULEMENT DU STAGE	10
CHAPITRE 2 : DU CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE A LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE	12
SECTION1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	13
SECTION 2 : CADRE METHODOLOGIE DE RECHERCHE	29
CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	36
SECTION1 : PRESENTATION DES RESULTATS	37
SECTION 2 : VALIDATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS	47
CONCLUSION	49
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	51
ANNEXES	56
TABLE DES MATIERES	63

RESUME

Cette étude portant sur « déterminant du rationnement du crédit bancaire (RCB) et son effet sur l'investissement privé au Bénin et son effet sur l'investissement privé au Benin » vise à connaître et à expliquer les problèmes auxquels sont confrontées les PME dans le secteur bancaire spécifiquement au processus d'octroi de crédit ainsi que leurs retombés sur l'investissement privé au Benin. Ainsi, à partir du modèle probit et en exploitant les données d'enquête auprès des banques du Benin et les données secondaires, nous sommes parvenus aux résultats suivants. La garantie, la taille de l'entreprise, le chiffre d'affaire, l'âge de l'entreprise et le document comptable et disponible et de qualité l'ont été les déterminants significatifs du rationnement du crédit bancaire. En outre, le rationnement du crédit bancaire influence négativement l'investissement privé au BENIN. Ainsi, le phénomène du rationnement du crédit bancaire évince l'investissement privé qui freine à son tour l'activité économique des entreprises surtout des PME.

Mots clé : Rationnement du crédit bancaire et investissement privé.

INTRODUCTION

Le Bénin, un pays en PVD (Pays en Voie de Développement) comme tous les autres, est à la recherche de l'expansion de sa croissance économique. Dans le but d'atteindre son objectif, il cherche à augmenter le taux de l'investissement en adoptant plusieurs politiques de relance, dont parmi celles-ci nous pouvons mettre l'accent sur les programmes et plans d'actions d'investissement publics et privés.

Outre, les dépenses d'investissement sont utilisés par les gouvernements pour réaliser leurs objectifs de croissance économique et d'équité. Elles prennent souvent la forme d'investissement de long terme dans la recherche, le développement, l'éducation et les infrastructures (route, électricité, télécommunication et eau) et de dépense sociale de court terme dans la santé, la sécurité sociale et les subventions directes aux ménages (Rapport sur l'Economie du Bénin, 2009).

Au niveau des facteurs macroéconomiques, l'investissement privé au Bénin repose essentiellement sur l'épargne privée qui apparaît ainsi comme sa principale source de financement. L'accroissement du revenu se traduit par une hausse du taux d'investissement privé confirmant l'effet accélérateur du PIB sur l'investissement. Ainsi l'évolution du taux de l'investissement privé au Benin s'établit en moyenne à 18% sur la période 1990-2010, niveau encore faible et insuffisant pour réaliser les ambitions d'émergence du pays. (MCA-Benin, 2012 et World Development Indicators, 2011).

La nouvelle économie keynésienne souligne l'importance du canal du crédit pour les dynamiques de l'investissement et de la production. (Fazzari, Hubbard et Petersen, 1988). Ainsi, les dépenses d'investissement dépendent de l'accès au crédit, or la politique monétaire façonne directement ce dernier. (Fazzari, Hubbard et Petersen, 1988). De ce point de vue, le crédit joue un rôle déterminant dans la croissance économique dans les pays surtout celle des PVD.

Dans de nombreux pays en développement, et notamment dans les pays de la zone franc en Afrique, une des principales difficultés rencontrées par les entreprises est le manque d'accès au crédit bancaire, et ce, bien souvent malgré une surliquidité du système bancaire. (Anne Joseph, 2000). Ce qui justifie la présence du rationnement du crédit dans les PVD malgré les politiques d'amélioration de la bancarisation.

Ainsi, le rationnement du crédit des PME est un sujet de discussion qui suscite beaucoup de controverses depuis un bon nombre d'années dans le monde. Le rationnement du crédit est un phénomène récurrent, non observable directement qui désigne le refus du secteur

bancaire de prêter à des individus ou à des entreprises, même si ceux-ci sont prêts à supporter des charges d'intérêts élevées pour couvrir les frais supportés par la banque (Tuan-Anh PHUNG, 2009). En effet, il intervient quand la quantité demandée excède la quantité offerte sur le marché de crédit et que le taux d'intérêt n'augmente pas jusqu'au taux d'équilibre (Stein, 2002).

Effet, une diminution des encours de crédit peut résulter d'une baisse de la demande, sous l'effet d'un ralentissement de l'activité des entreprises. Compte tenu d'une faible spécialisation, les PME ont une flexibilité des investissements qui augmente leur risque de substitution des actifs et, par conséquent augmente le risque de refus de financement bancaire. Cependant, les études ont relevé que la fraction des PME qui n'obtenaient pas la totalité de crédit bancaire demandé présentait un risque de changement de projet d'investissement après avoir reçu une partie des fonds. De ce fait, le rationnement du crédit ralentit l'investissement dû au non accord de crédit bancaire aux PME.

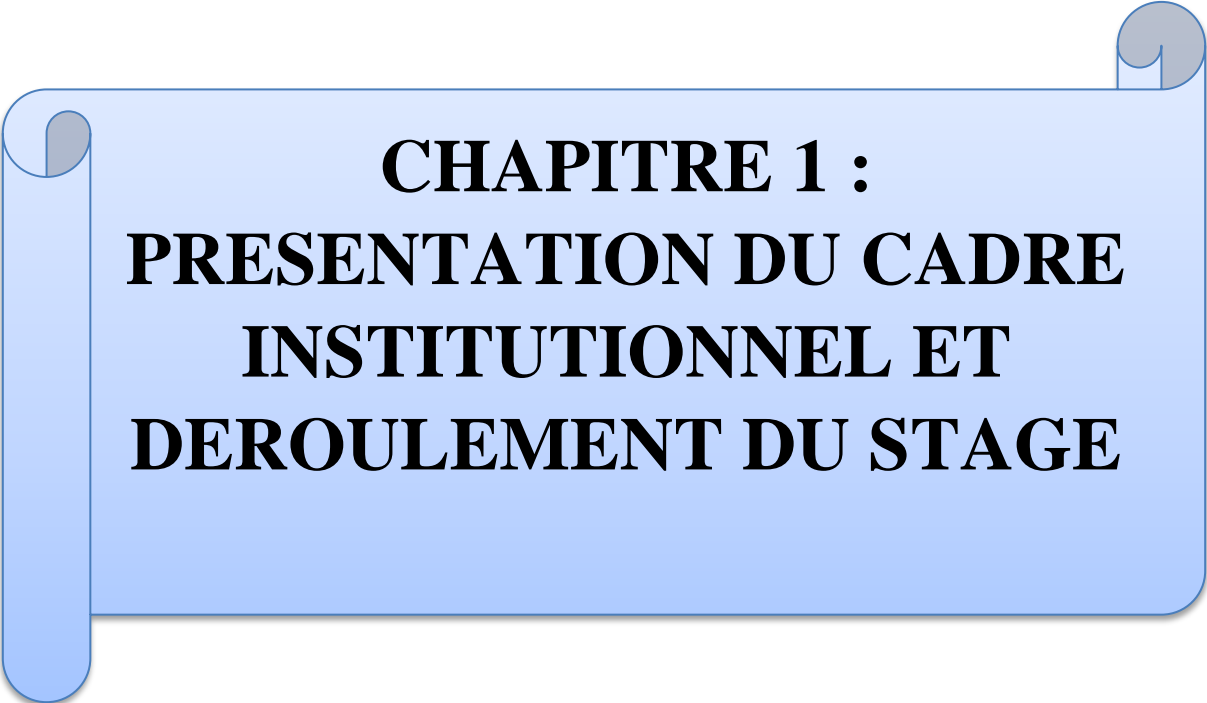
En faisant un raisonnement rapproché des deux termes clés de ce travail, que sont l'investissement et le rationnement du crédit ; nous constatons que le rationnement du crédit bancaire influence l'évolution de l'investissement, qui est souligné par la nouvelle économie keynésienne. Cette école stipule l'importance du canal du crédit pour les dynamiques de l'investissement et de la production. (Fazzari, Hubbard et Petersen, 1988). Ce qui met en exergue l'importance de notre recherche. D'où le choix de notre thème intitulé « **Déterminant du rationnement du crédit bancaire et son effet sur l'investissement privé au BENIN** ».

Le présent travail sera articulé autour de trois grands chapitres :

Chapitre 1 présente le cadre institutionnel et le déroulement du stage en suite ;

Le chapitre 2 expose le cadre théorique et méthodologique de l'étude et en fin

Le chapitre 3 exhibe l'analyse des résultats et la validation des hypothèses.



CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE

Ce chapitre est consacré à la présentation de la CPEC d'une part et d'autre part à la description du déroulement du stage.

SECTION 1 : PRESENTATION DE LA CPEC

Il s'agit pour nous de faire part de l'historique, de la mission, des objectifs et activités de la CPEC à travers le paragraphe 1 et de présenter les produits, ressources et structures organisationnelles dans le paragraphe 2.

PARAGRAPHE 1 : HISTORIQUE, EVOLUTION STATUTAIRE ET SERVICES OFFERTS.

I- Historique et évolution statutaire de la CPEC

A- Historique

La Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et de Crédit (CPEC) est l'initiative des diplômés sans emploi et des déflatés de certaines sociétés d'Etat dissoutes. A ces débuts, l'objectif recherché à travers cette initiative était la promotion de l'épargne entre les membres. Mais, le sérieux observé par les initiateurs qui, compte tenu de leur statut de chômeurs et de déflatés ont très tôt pris conscience de s'assumer eux-mêmes, a donné à l'institution, la chance de résister à un environnement concurrentiel, caractérisé à l'époque par une multitude d'initiative de microfinance soutenue par les fonds destinés à atténuer les effets néfastes des différents Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Ce groupe a été appuyé par certains aînés. Elle a été créée dans le souci de résoudre le problème crucial du chômage et de participer au développement économique du pays. Première initiative privée de microfinance à avoir ouvert ses parts sociales au public, la CPEC a connu une évolution au rythme des ambitions de ses promoteurs ainsi qu'il suit.

B- Evolution statutaire

Le tableau ci-contre décrit l'évolution des statuts de la CPEC depuis sa création à nos jours.

Tableau 1 : Evolution statutaire de la CPEC

PERIODE	STATUT	AUTORISATION
1992-1995	Informel	
1995-1999	Pré-coopérative	N°020306204/MDR du 20/06/1996
A Partir de 1999	Institution de microfinance de type coopératif	Agrément N° L99.0004-A-MFE du 20/09/1999

Source : Extrait du manuel du plan d'affaires de la CPEC (2016).

II- Mission, objectifs et services de la CPEC

Durant ces trois périodes qu'a connues la CPEC, la principale ambition de ses membres est de faire de leur institution, une référence reconnue aux plans national et international pour ses performances et la qualité de ses prestations au profit des populations exclues du système financier classique.

La vision de la CPEC est de devenir, par ses performances et les qualités de ses prestations, la première coopérative d'épargne et crédit au Bénin. Ainsi, la mission assignée à la CEPC est de mettre en place un système efficace d'offre de produits et services financiers et non financiers adaptés aux besoins de développement d'activités porteuses de croissance par les populations à faible revenu et exclues du système classique.

L'objectif principal de la CPEC est de contribuer de façon significative au développement économique du Bénin et à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies. La réalisation de cet objectif principal passe par les objectifs spécifiques suivants :

- promouvoir la mobilisation de l'épargne ; - contribuer à lutter contre la fuite des capitaux ;
- offrir des produits et services financiers et non financiers adaptés aux besoins des populations ;
- accéder à une grande variété de sources de financements pour faire face efficacement aux demandes de crédit devenues importantes compte tenu de la confiance que gagne l'institution auprès du public.

L'ambition de bien faire et d'aller de l'avant a toujours galvanisé les dirigeants de la coopérative et cela a permis d'acquérir un terrain en 2002 et de mettre à la disposition de tous ses membres le siège de la CPEC sis en face du feu tricolore à Mênontin Cotonou (Construction sur fonds propre). Comme toute structure de microfinance, la CPEC a pour objectif, la collecte de l'épargne sous diverses formes et la redistribution de celle-ci sous forme de crédit à ses membres.

PARAGRAPHE 2 : PRODUITS, RESSOURCES ET STRUCTURES ORGANISATIONNELLES.

I- Les produits offerts

A- Les produits d'épargne

➤ La tontine :

C'est un produit d'épargne qui consiste à un versement régulier d'un montant prédéfini supérieur ou égal à 500 Francs. Les versements sont pointés sur une carte. Aux trente unième versements, le client peut demander le reversement de sa cotisation. L'institution a pour intérêt un appointement et les 30 autres sont reversés au client.

➤ Le dépôt sur livret :

C'est un produit qui consiste en l'ouverture d'un compte épargne dont les opérations sont mentionnées dans un livret fourni à l'ouverture du compte.

➤ Le dépôt à terme (DAT) :

C'est une forme de dépôt qui consiste à déposer une somme supérieure ou égale à 50 000 Francs CFA et à fixer une échéance (supérieure ou égale à 6 mois) avant laquelle la somme déposée ne peut être disponible. C'est un dépôt qui génère des intérêts au membre déposant à date échue.

➤ Les parts sociales (PS) :

C'est un produit qui consiste à prendre part au capital social de la CPEC avec un montant minimum de 10 000 Francs et en multiple de 10 000. Les intérêts générés (ristournes) sont reversés en fin d'exercice. Ces différentes ressources permettent la satisfaction des demandes de crédit.

B- Les produits de crédit

➤ Crédit ordinaire :

C'est un produit destiné à toutes les couches socio professionnelles de la population et qui leur permet de répondre à un besoin donné. Ce crédit peut être destiné à la consommation, à l'investissement, à l'équipement etc. la durée de remboursement peut aller de 12 à 36 mois.

➤ **Crédit secours :**

Il s'agit des crédits ponctuels répondant à la satisfaction d'un besoin urgent ou vital. Il est de court terme (1 à 12 mois).

➤ **Crédits de scolarisation :**

C'est un produit qui consiste à appuyer les parents d'élèves ou les promoteurs d'écoles à la préparation de la rentrée scolaire. C'est un produit qui est lancé à l'approche de la rentrée scolaire et qui dure environ trois mois.

Pour tous ces types de crédits, les bénéficiaires doivent remplir les conditions de membre de la CPEC. Pour être membre de la CPEC, il faut : Signer un contrat d'adhésion, Payer son droit d'adhésion, Faire sa carte de membre et Prendre au moins une part sociale.

II- Structure organisationnelle

A- Assemblée Générale

Elle est composée des Coopérateurs actifs de la CPEC. Un coopérateur actif est un membre ayant libéré au moins cinq (5) parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA. L'Assemblée Générale est l'organe suprême de la CPEC. C'est aussi l'organe de délibération et de prise de décisions sur les grandes orientations de la vie de l'institution. Comme compétences de l'Assemblée Générale, on peut citer entre autres :

- ✓ S'assurer de la saisie administrative et du bon fonctionnement de la CPEC ;
- ✓ Modifier les statuts et le règlement intérieur ;
- ✓ Élire les membres des organes de la CPEC ;
- ✓ Approuver les comptes et statuer sur l'affectation des résultats ;
- ✓ Adopter le projet de budget ;
- ✓ Définir la politique de crédit.

B- Les autres organes dirigeants et l'équipe de gestion

➤ **Les organes dirigeants**

Le Conseil d'Administration : Il est constitué de cinq (05) membres élus par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration veille au fonctionnement et à la bonne gestion de la CPEC. A cet effet, il est chargé notamment :

- D'assurer le respect des prescriptions légales réglementaires et statutaires ;
- De définir la politique de gestion des ressources de la CPEC et de rendre compte périodiquement de son mandat à l'Assemblée Générale dans les conditions fixées par les statuts et le règlement de mettre en application les décisions de l'Assemblée Générale.

Le Comité de Crédit : Le Comité de Crédit se compose de trois (3) membres élus par l'Assemblée Générale parmi les membres de la CPEC. Il a la responsabilité de gérer le crédit conformément aux politiques et procédures définies en matière de crédit.

Le Conseil de Surveillance : Le Conseil de Surveillance est constitué de trois (3) membres. Il est chargé de la surveillance de la régularité des opérations de la CPEC et du contrôle de la gestion.

➤ L'équipe de gestion

Le Directeur Général : Il est nommé par le Conseil d'Administration, le Directeur Général de la CPEC est chargé notamment de : contrôler l'ensemble des activités de la CPEC et de veiller à l'exécution des décisions des différents organes ; formuler à l'endroit des différents organes décisionnels des recommandations sur les objectifs, politiques et plans d'actions de la CPEC et de les informer régulièrement sur leur mise en application ; présenter au Conseil d'Administration les états financiers, les budgets et le rapport annuel ; assurer la gestion des ressources humaines et d'en informer régulièrement le Conseil d'Administration ; collaborer avec le Président du Conseil d'Administration à la représentation de la CPEC.

La Direction commerciale : Cette direction est composée d'agents d'accueil et d'orientation et d'animateurs. Les activités sont coordonnées par le Directeur Commercial. Elle est chargée de l'acquisition, de la fidélisation de la clientèle maintien de l'image de marque de l'entreprise.

La Direction du Portefeuille de crédit : Cette direction est fractionnée en trois (03) sections: la section Crédit, la section Suivi et la section recouvrement. La section crédit est composée d'agents de crédit qui ont compétence pour traiter les demandes de crédits et de mettre en place des crédits. La section Suivi comme son nom l'indique est composée d'agents chargés du suivi des remboursements de crédit. A ce titre, ils procèdent à la passation des remboursements de crédit en vue de dégager les impayés. Une fois les impayés dégagés, la section recouvrement relance les clients en retard les obligeant à se mettre en règle.

La Direction Financière et Comptable : Elle s'occupe de la présentation des états financiers et états annexes à chaque fin d'exercice. Cette direction est à la fin du processus d'octroi du crédit en ce qui concerne notamment le déblocage. En plus de la production des états financiers en fin d'année, elle s'occupe de la gestion des dépôts des membres.

La Direction Informatique : Cette direction joue un grand rôle dans le système informatique de gestion (SIG) de la CPEC. Il s'occupe du bon fonctionnement des équipements informatiques et du SIG. Elle est composée d'un directeur et des agents d'appui.

SECTION 2 : DEROULEMENT DU STAGE

Paragraphe1 : Activités menées et expériences acquises

Pendant notre stage à la CPEC, différentes activités ont été menées. L'exécution de ces activités nous a permis d'acquérir de l'expérience.

I- Activités menées

Lors de notre stage, les activités menées sont fonction et propres à la division ou au service dans laquelle ou lequel nous travaillions. Ainsi, dans le service d'accueil, nous avons :

- ◆ Orienté les clients vers le service compétent pour les recevoir,
- ◆ Monté les dossiers de demande de prêt,
- ◆ Classé les dossiers montés dans le registre des demandes de prêt,
- ◆ Etabli les cartes de membres
- ◆ Aidé les clients dans les différentes opérations et transactions (retrait et dépôt de fonds dans les comptes),
- ◆ Enregistré les courriers reçus dans le registre des actes et courriers.

Dans le service de crédit particulier, les activités menées sont essentiellement :

- ◆ Entretien avec les clients ;
- ◆ Entretien avec les avaliseurs des demandeurs de crédit ;
- ◆ Visites sur le terrain pour vérifier de l'exactitude des informations fournies lors de l'entretien ;

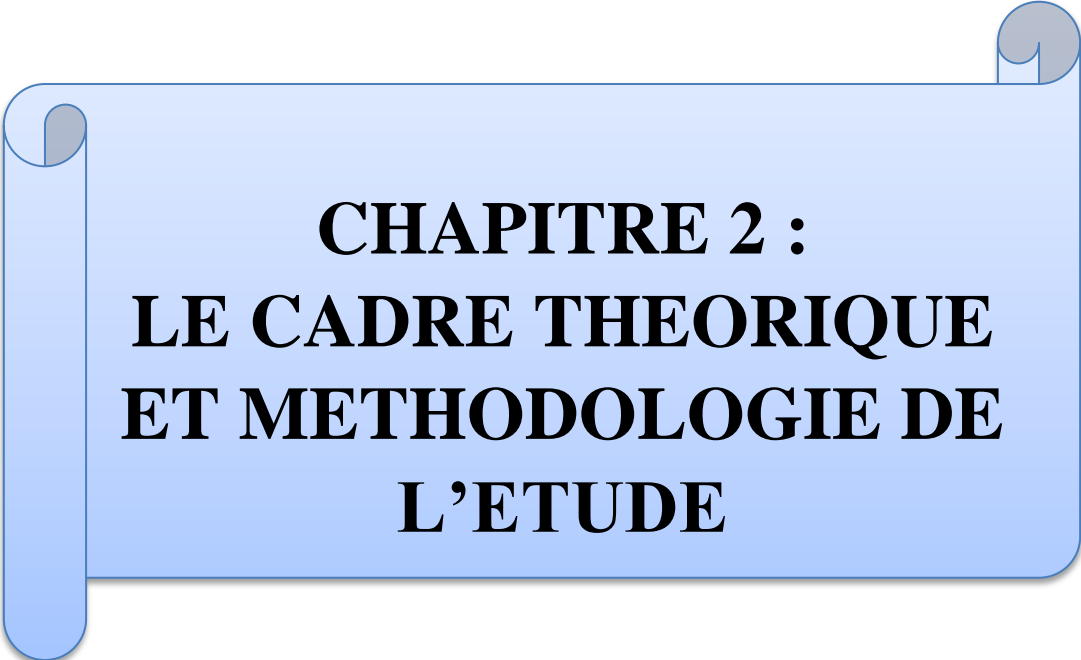
- ◆ Etude des dossiers provenant de l'accueil ;
- ◆ Transmission des dossiers au comité de crédit pour approbation ;
- ◆ Réception des dossiers et préparation des dossiers acceptés pour leur envoi au service financier afin de finaliser le processus et décaisser les fonds.
- ◆ Effectuer des opérations de relances pour les clients non à jour dans le remboursement des fonds empruntés.

II- Expériences acquises

Notre stage académique dans les locaux de la CPEC précisément dans les services d'Accueil et de Crédit nous a permis d'acquérir de nombreuses expériences. En effet désormais nous avons acquis l'aptitude à monter les dossiers, à tenir un portefeuille, à s'entretenir avec les clients. Aussi avons-nous appris à vérifier l'exactitude des informations fournies par les demandeurs de prêts.

Paragraphe 2 : Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées lors de notre stage concernent la mise à notre disposition des informations nécessaires dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire. Il faut aussi remarquer que les services qui nous ont reçus dans le cadre stage ne disposent pas suffisamment de chaises pour recevoir tous les stagiaires. De même, il importe de noter que l'indisponibilité de notre tuteur de stage en raison de ses multiples occupations a été un obstacle dans le bon déroulement de notre stage.



**CHAPITRE 2 :
LE CADRE THEORIQUE
ET METHODOLOGIE DE
L'ETUDE**

La bonne compréhension de ce thème doit se baser sur l'éclaircissement de la littérature ainsi que de la méthodologie. Ainsi, ce chapitre sera divisé en deux sections. La première section articule le cadre théorique de l'étude présente. La seconde section présente la méthodologie de l'étude.

SECTION 1 : LE CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Cette section qui articule le cadre théorique de l'étude présente deux paragraphes dont le paragraphe 1 prend en compte la problématique, les objectifs et les hypothèses. Puis le paragraphe 2 présente d'une part, les définitions et clarifications conceptuelles de base, d'autre part, les revues théoriques et empiriques.

PARAGRAPHE 1 : PROBLEMATIQUE ; OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE

I- Problématique et l'intérêt de l'étude

A- Problématique de l'étude

Le BENIN est un pays en voie de développement qui, à l'instar des autres pays dispose d'un ensemble de moyens pour assurer son fonctionnement afin de se garantir, une croissance économique saine et durable. Etant donné que la croissance économiques a plusieurs contreparties (composantes); l'investissement fait partir des plus cruciales. L'investissement entraîne une croissance forte car, il agit à la fois sur la demande et sur l'offre. Ce rôle moteur de l'investissement (sur la demande économique) a été souligné par Keynes. Il a surtout développé l'effet multiplicateur de l'investissement qui entraîne une croissance plus forte que son montant initial. L'augmentation de cette demande, dans différents secteurs conduit à multiplier la croissance bien au-delà du montant initial de l'investissement. De même, ce côté exponentiel de l'investissement avait déjà été souligné par Clark (1917) sous le nom d'effet accélérateur.

Au BENIN, selon le Guide de l'investissement, opportunités et conditions (Janvier 2010), le taux d'investissement national est passé de 14.5% en 1987, de 13 % en 1991, de 20 % en 2007, à 20,5% en 2008 résultat de programmes établis par le gouvernement pour dynamiser l'économie. Ce taux d'investissement est financé en partie par des ressources externes. En ce qui concerne le taux d'investissement privé, depuis 1990, on note une montée spectaculaire de ce dernier qui s'est situé à 7,1% au niveau des facteurs macroéconomiques. L'investissement privé au Bénin repose essentiellement sur l'épargne privée, qui apparaît ainsi

comme sa principale source de financement. L'accroissement du revenu se traduit par une hausse du taux d'investissement privé confirmant l'effet accélérateur du PIB sur l'investissement. Le taux de l'investissement privé s'élève à 0,9% ; 0,8% et -1% respectivement en 2003, 2008 et 2009 (BCEAO, 2012). On constate que, ce taux a considérablement chuté au cours des années 2003 à 2009. Dans ces conditions de faiblesse du taux d'investissement privé, l'on peut dire qu'un facteur l'influence négativement. Ainsi, le financement bancaire de l'investissement privé reste faible et insuffisant, les crédits distribués par les banques étant en grande partie orientés vers des activités de court terme sans grands risques.

La part des ressources propres dans les investissements et fonds de roulement s'élèvent à 30% au Bénin. Cette situation explique le faible accès des entreprises au système bancaire. Ainsi, 38% des entreprises manufacturières béninoises déclarent avoir accès à des financements bancaires. Cette contrainte dépend, en effet, de la taille de l'entreprise selon le chiffre d'affaires et les incidents enregistrés au cours de l'année. Les grandes entreprises éprouvent moins de difficultés d'accès au crédit, car elles sont aptes à fournir des informations financières aux prêteurs. (Qiang Cui, Christine Dieterich, et Rodolfo ,2015). Malgré, le système bancaire béninois s'est considérablement développé ces dernières années, avec la création de plusieurs banques¹. En effet, les banques continuent d'occuper une place dominante dans le secteur financier du Bénin, dont elles représentent plus de 90 % des actifs. Ainsi, le montant total des actifs bancaires est estimé à 2.686 milliards FCFA ; soit quelque 62% du PIB à la fin de juin 2015.

Comme l'aurait dit dans Studyrana (2010) «Un pays ne saurait connaître de croissance forte et durable si les entreprises ne réalisent pas d'investissements, sur son territoire ou à l'étranger ». Ainsi par curiosité l'on peut chercher à poser cette question: Quelles sont les raisons qui vont déterminer l'entreprise à investir ou, à l'opposé, la freiner et la dissuader d'investir ? À la réponse à cette question ; d'une part, l'investissement permet l'expansion de la croissance économique, ce qui est mieux expliqué plus haut. D'autre part plusieurs raisons ralentissent ou freinent l'investissement dont les principales sources sont les

¹On dénombre aujourd'hui douze établissements bancaires. Ces douze banques sont les suivantes: Orabank Bénin; Bank of Africa Bénin (BOA); Ecobank Benin; Banque internationale du Bénin (BIBE); UBA Benin; Diamond Bank; Société générale Bénin; Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC); Banque de l'Habitat du Bénin (BHB); Banque Atlantique Bénin (BABN); Banque régionale de solidarité (BRS); BGF Bank Bénin.

institutions financières en particulier les banques. Parmi ces raisons on peut citer entre autre les politiques d'Etat, le rationnement du crédit qui constitue même la principale de cette étude.

Le rationnement du crédit est une des formes les plus courantes d'inefficience du marché. Des entreprises proposant des projets d'investissements rentables se voient refuser des prêts bancaires même à un taux d'intérêt élevé. Le phénomène de rationnement s'explique notamment par des problèmes d'asymétries d'information entre des prêteurs et des emprunteurs (Stiglitz Weiss, 1981). Ainsi, ils proposent des explications aux phénomènes du rationnement du crédit liées aux problèmes d'asymétries d'information et non plus aux déséquilibres temporaires ou de l'intervention de l'État. Ils développent un modèle en vertu duquel il y a rationnement du crédit à l'équilibre ; en montrant que le rationnement de crédit est lié à deux phénomènes : la sélection adverse et l'aléa moral. En effet, des taux élevés attirent des emprunteurs plus risqués (sélection adverse) et incitent ceux-ci à augmenter le risque de leurs projets (aléa moral). Ainsi, les asymétries d'information entre les banques et entreprises engendrent le phénomène du Rationnement du Crédit. Ce rationnement est une conséquence du manque d'information des banques sur le risque des emprunteurs. De plus, l'incertitude sur le projet d'investissement et sur la qualité de l'emprunteur à mettre en œuvre la réussite du projet effectivement financé donne lieu à des comportements de rationnement.

Le phénomène du rationnement du crédit est donc un phénomène récurrent, non observable directement, désignant le refus du secteur bancaire de prêter à des individus ou à des entreprises, même si ceux-ci sont prêts à supporter des charges d'intérêts élevées pour couvrir les frais supportés par la banque. Ainsi, plusieurs facteurs expliquent ce rationnement. Berger et Udell (1995) ont effectué des analyses empiriques et ont constaté que les emprunteurs ayant une longue relation avec la banque bénéficiaient de taux d'intérêt plus faibles et de moins d'exigence de la part de la banque en termes de biens à fournir en garantie. Comme l'indique Bester (1994), le recours aux garanties est une solution classique aux problèmes de sélection adverse et de hasard moral. McKillop et Hutchinson (1994) concluent également que les garanties exigées sont plus restrictives pour les plus petites entreprises. Les prêteurs tendent la main vers les entreprises offrant les garanties requises pour combler l'incertitude des imperfections du marché du prêt. Un consensus apparaît autour de l'impact positif de la tangibilité des actifs sur la valeur des garanties et donc sur l'octroi des crédits par les banques (De Miguel et Pindado, 2001). Dans le cadre de cette théorie, un point à souligner est l'impact de la taille sur l'importance des conflits d'agence. Michaelas et al. (1999) ont

noté une importance des problèmes d'agence dans les petites entreprises, principalement à cause des risques d'opportunisme des dirigeants et de substitution des actifs.

Ces plusieurs études ont abordé le problème de rationnement du crédit bancaire sous différentes manières. De même les variables varient d'une étude à une autre. Cependant, parmi ces multiples variables, on peut retenir entre autre, la taille de l'entreprise selon le chiffre d'affaire de l'entreprise et la garantie, le statut juridique de l'entreprise, l'âge de l'entreprise, l'effectif de l'entreprise, le manque du document comptable et de qualité, l'âge du propriétaire qui nous attirent instantanément l'attention.

Fort de ces observations, nous avons jugé opportun d'examiner «**Déterminant du rationnement du crédit bancaire et son effet sur l'investissement privé au BENIN**». Ce qui nous amène à poser une principale question qui est la suivante: Quels sont les déterminants du rationnement du crédit bancaire et quel est son effet sur l'investissement privé au Bénin? Cette dernière se répartit en deux sous questions spécifiques dont la première et la seconde sont respectivement posées ci-après :

Quels sont les facteurs explicatifs du rationnement du crédit bancaire ?

Quel est l'effet du Rationnement du crédit bancaire sur l'investissement privé ?

II- Objectifs et hypothèses de l'étude

A- Objectifs de l'étude

L'objectif général de ce présent travail cherche à connaître et à expliquer les problèmes auxquels sont confrontées les PME dans le secteur bancaire spécifiquement au processus d'octroi de crédit ainsi que leurs retombés sur l'investissement privé au Benin.

Plus spécifiquement, il s'agira :

- D'expliquer et d'identifier les déterminants du rationnement du crédit bancaire.
- D'estimer l'incidence du rationnement du crédit bancaire sur l'investissement privé.

A chacun des objectifs spécifiques ci-dessus une hypothèse spécifique est associée.

- H 1 : Plusieurs facteurs caractérisent le rationnement du crédit bancaire au Benin.
- H 2 : Le rationnement du crédit bancaire a un effet négatif sur l'évolution de l'investissement privé.

B- L'intérêt de l'étude

Cette étude a pour intérêt d'examiner et de connaître l'effet du rationnement du crédit bancaire sur l'investissement au BENIN. Elle permettra de tracer des pistes de relance pour la croissance économique du pays ; de formuler des recommandations précises concernant les actions à envisager à court, moyen et long termes, afin de jeter de nouvelles bases dans les secteurs public et privé pour accroître leurs rendements, aux fins de favoriser un financement bancaire accru des agents économiques du pays, compatible avec la solidité du système bancaire. Enfin, cette évaluation devrait déboucher aux d'autres propositions ou recommandations pertinentes, visant notamment à améliorer l'environnement du système bancaire, en renforçant la confiance entre le système bancaire et les agents économiques, afin de leur faciliter l'accès aux financements bancaires à des conditions appropriées, et, aux fins, de favoriser la croissance économique par l'accès facile au système financier et aux flux des investissements au BENIN.

PARAGRAPHE 2 : DEFINITIONS ET CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES DE BASE ET REVUE DE LITTERATURE.

I- Clarifications conceptuelles de base

Il est important de définir certains concepts fondamentaux utilisés soient pour se conformer aux langages théoriques appropriés ou pour exprimer au mieux ce qu'ils représentent dans ce mémoire. Il s'agit des termes de : rationnement du crédit et l'investissement privé.

A- Le rationnement du crédit bancaire.

La notion de rationnement de crédit est très utilisée dans le langage économique et financier. Plusieurs auteurs ont donné leurs avis par rapport à une définition formelle du terme. Ainsi, la définition et la bonne compréhension de ce mot, nécessite une brève aperçue sur certains mots comme l'asymétrie de l'information, etc...

➤ L'asymétrie de l'information.

En économie, l'asymétrie d'information caractérise un échange dans lequel certains participants disposent des informations que d'autres n'ont pas. Les asymétries d'information pour ce qui est du rationnement de crédit, désignent la disparité entre l'information dont disposent les entreprises à la recherche de crédit et les fournisseurs de fonds dont on suppose

habituellement qu'ils sont désavantagés sur le plan de l'information. L'asymétrie d'information peut avoir deux origines selon Roger (1988): elle peut provenir soit du fait d'un partenaire disposant d'information de plus que l'autre, soit des coûts d'obtention de l'information. Et ces derniers entraînent probablement le phénomène de rationnement de crédit. Pour sa part, Goyer (1995), identifie trois types d'asymétrie : l'asymétrie d'information ex-ante qui résulte de l'incapacité du prêteur à évaluer correctement la demande de financement de l'entreprise ; elle est à l'origine du phénomène de sélection adverse sur le marché du crédit (Stiglitz et Weiss, 1981) et est susceptible de conduire le banquier à limiter son offre de financement et à exclure du marché les entreprises les plus risquées, en particulier les PME (Psillaki, 1995) ; l'asymétrie d'information on-going, relative à l'incapacité du prêteur à s'assurer de l'usage des fonds distribués. Le prêteur supporte alors un risque de substitution des actifs (Jensen et Meckling, 1976) ou aléa moral (Stiglitz et Weiss, 1981) ; l'asymétrie d'information ex post, marquant l'incapacité d'observer les performances de l'entreprise.

➤ Le rationnement du crédit bancaire.

Plusieurs auteurs ont défini le rationnement de crédit selon leurs appréhensions. Ainsi, selon les auteurs STIGLITZ et WEISS (1981) qui, stipulent que, il y a rationnement de crédit lorsque l'emprunteur est disposé à accepter les conditions de prêt établies par le prêteur même si, celui-ci disposant de ressources suffisantes et que le prêt lui est toutefois refusé (certains emprunteurs sont contraints par des lignes de crédit fixées qu'elles ne doivent pas dépasser sous n'importe quelles circonstances, d'autres sont purement refusés de prêts). Ils développent un modèle en vertu duquel il y a rationnement du crédit à l'équilibre en montrant que le rationnement de crédit est lié à deux phénomènes : la sélection adverse et l'aléa moral. De son côté, Bester (1987) décrit le rationnement du crédit comme suit : lorsque certains emprunteurs obtiennent des prêts tandis que d'autres n'en obtiennent pas, même s'ils sont prêts à payer le taux d'intérêt que les prêteurs demandent, même plus élevés et/ou de fournir plus de biens en garantie. En d'autre terme, le rationnement du crédit intervient quand la quantité demandée excède la quantité offerte sur le marché de crédit et que le taux d'intérêt n'augmente pas jusqu'au taux d'équilibre (Stein, 2002).

➤ Les formes de rationnement de crédit

Ang (2000), pour sa part, a identifié quatre types de rationnement. D'abord, le rationnement de type 1 : la banque accorde un crédit pour un montant inférieur à celui

demandé. Il repose sur le fait que la banque accorde un prêt pour un montant inférieur à celui qui a été demandé. D'une part, dans une situation de type 2, les banques refusent de s'engager envers certains emprunteurs alors qu'ils présentent les mêmes caractéristiques que ceux qui obtiennent le crédit. Ces emprunteurs sont prêts à payer un taux d'intérêt plus élevé et à apporter des collatéraux (c'est-à-dire des garanties) plus importants. Ce rationnement est qualifié de pur rationnement. D'autre part, le troisième type de rationnement correspond à un refus de prêter au taux d'intérêt désiré par l'emprunteur. Ce type de rationnement découle de la différence d'anticipation des probabilités de réussite du projet entre l'emprunteur et la banque. Enfin, le rationnement de type 4 : les emprunteurs sont très risqués. Il est appelé dans le vocabulaire anglo-saxon "redlining". Dans ce cas, les emprunteurs écartés se distinguent de ceux qui ont obtenu le crédit car ils ont été identifiés comme trop risqués par la banque : quel que soit le taux en vigueur, ils sont exclus du marché du crédit. Le "redlining" correspond au rationnement le plus communément observé dans la réalité. Nous pouvons conclure que le rationnement de crédit est pour une banque le fait de limiter ou contrôler l'émission de prêt envers un emprunteur potentiel aux conditions demandées (quantités et prix ou taux d'intérêt).

B- La notion de l'investissement privé

Pour mieux appréhender la notion de l'investissement privé, nous allons d'abord présenter une définition de l'investissement avant de nous intéresser à la notion, elle-même de façon plus approfondie.

➤ Définition de l'investissement

L'investissement est la deuxième grande composante de la demande globale. Il est considéré comme un puissant créateur de revenu et d'emploi et l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Au sens plus large, l'investissement est une dépense aujourd'hui en vue d'un profit futur. Les investissements sont des biens achetés par les entreprises pour en produire d'autres et venant grossir régulièrement leur stock de capital. L'investissement est donc le flux, qui s'ajoute chaque année sous forme d'équipements neufs au capital productif. Traditionnellement, l'investissement ne mesure que les achats de biens : machines, ordinateurs, bâtiments. L'importance de l'investissement dans une économie peut être mesurée à l'aide du taux de l'investissement.

➤ Notion de l'investissement privé.

Dans la théorie économique contemporaine, plusieurs économistes ont donné à l'investissement privé des différentes définitions. Dans le sens large, le terme « **investissement privé** » désigne l'investissement des ménages (achats de logements) et aussi et surtout l'investissement des entreprises. Ainsi, pour une entreprise, l'investissement consiste à engager du capital dans le processus de production. L'investissement est l'emploi de capitaux visant à accroître la production d'une entreprise ou à améliorer son rendement, il s'évalue par la confrontation des dépenses certaines et des recettes aléatoires. Ainsi, on distingue classiquement l'investissement productif (équipements, machines), en général synonyme d'investissement matériel ou corporel, et l'investissement immatériel (dépenses de recherche et développement, de formation, de publicité, acquisition de licences, de logiciels, etc.)

II – Revue théorique de l'étude : théorie du rationnement du crédit bancaire

Dans cette partie, nous allons considérer les contributions de plusieurs auteurs dans ce domaine.

Cette revue vise à présenter une approche théorique mobilisée du rationnement du crédit. Ainsi, la recherche d'explications du rationnement du crédit nous renvoie aux origines théoriques de la question qu'on va parcourir à travers les nouveau-keynésiens (Stiglitz et Weiss, 1981), les postkeynésiens (Wolfson, 1996) et d'autres auteurs économiques. Cette question du rationnement de crédit commence à susciter l'intérêt des économistes dès la fin des années soixante (Jaffée et Modigliani, 1969). Le rationnement de crédit est une situation caractérisée par une demande de crédit supérieure à l'offre et ce, indépendamment du taux d'intérêt par les banques.

Pour les nouveau-keynésiens (Stiglitz et Weiss, 1981), le rationnement de crédit apparaît comme une conséquence des limites de la capacité d'offre de crédit des banques. Il serait lié à l'asymétrie d'information qui rend inefficace le mécanisme du taux d'intérêt pour la régulation de l'offre et la demande de crédit. Stiglitz et Weiss (1981) définissent le rationnement du crédit comme étant une situation où, à une offre de crédit donnée, des « (...) groupes d'individus sont exclus du crédit et ce, quel que soit le taux d'intérêt demandé, alors qu'à une offre de crédit supérieure, il leur serait accessible. » (trad. Stiglitz et Weiss, 1981, p. 394). Selon cette approche, le rationnement du crédit est étroitement lié à l'asymétrie d'information qui constitue un concept central dans le modèle nouveaux-keynésien. Elle

engendre notamment des situations de sélection adverse (lorsque le banquier constate qu'une acceptation par l'entreprise des taux d'intérêts et des garanties élevées est liée au caractère risqué de l'affaire) et d'effet d'incitation (lorsque le niveau élevé du taux d'intérêt incite l'entrepreneur à investir dans des projets risqués). Par ailleurs, on distingue également des situations d'information asymétrique tel l'aléa moral (ex : un changement du projet par l'entrepreneur après l'obtention du crédit à l'insu du banquier) et l'opportunisme (lorsque l'entrepreneur cache les résultats réels de son entreprise au moment de renégocier son contrat de prêt).

Pour les auteurs post-keynésiens (Wolfson, 1996 ; Isenberg, 1998 ; Dow, 1998), cette interprétation néokeynésienne de rationnement du crédit est inacceptable. Ils étudient le rationnement du crédit dans le cadre de la théorie de la monnaie endogène et dans un environnement d'incertitude. Dès lors, Wolfson (1996, p. 463, trad.) propose une définition renouvelée du rationnement de crédit qui «(...) renvoie à toute situation où la banque refuse de prêter à un emprunteur particulier, en dépit de son accord pour payer un taux d'intérêt plus élevé ». Cette définition résulte de la distinction que font les postkeynésiens entre la demande notionnelle, qui représente pour cet auteur l'ensemble de la demande de crédit bancaire, et la demande effective qui correspond à la demande des emprunteurs jugés solvables par la banque sur la base de ses anticipations (Wolfson, 1996). La création de la monnaie par les banques s'effectue en réponse à cette demande effective, alors que la différence entre la demande notionnelle et la demande effective fait l'objet du rationnement.

Le banquier peut refuser de prêter pour deux raisons (Lavoie, 1992); d'abord parce qu'il peut ne pas croire que le financement du projet puisse être rentable, et ce peu importe qu'il soit assorti d'un taux administré ou d'un taux d'intérêt plus élevé. Ensuite, ce refus peut s'expliquer par le fait que l'emprunteur potentiel peut ne pas remplir les conditions de prêt. Selon Dow (1998), l'arbitrage entre la demande effective et le rationnement dépendra des connaissances entre le prêteur et l'emprunteur. Le concept de connaissances est ici opposée à celui d'information chez les nouveaux-keynésiens.

Les deux approches partagent toutefois l'idée selon laquelle les relations entre la banque et l'entreprise sont fondamentales, dans un contexte d'allocation de crédit, mais pour des raisons différentes. Pour les nouveaux-keynésiens, le rationnement du crédit est lié à l'asymétrie d'information qui est déterminé par l'offre de crédit. Selon les postkeynésiens, le

rationnement du crédit est donc lié aux anticipations asymétriques qui peuvent varier en fonction du niveau de confiance de la banque envers l'entrepreneur. (Wolfson, 1996).

III- Revues empiriques de l'étude

Cette partie de l'étude prend en considération quelques travaux des auteurs qui ont abordé et fait des recherches sur des thèmes dans le même sens que le nôtre.

A- Les mesures empiriques de rationnement de crédit

Mesurer le rationnement du crédit est complexe puisque ces définitions apparaissent comme trop diverses. Ainsi, il nous faudrait donc nous baser sur les études empiriques effectuées en la matière pour mieux comprendre les idées et les résultats des recherches antérieures dans ce domaine. Les études empiriques sont nombreuses et tendent à déterminer s'il existe ou non un rationnement du crédit en fonction de la taille de l'entreprise, de la garantie ou d'autres facteurs spécifique de l'environnement d'affaires.

Les travaux de Dagobert NGONGANG (2015) sur l'asymétrie d'information et rationnement du crédit bancaire dans les PME Camerounaise visent d'abord, à mettre en évidence les caractéristiques de l'asymétrie d'information et du rationnement et, ensuite, d'analyser les facteurs explicatifs du rationnement du crédit bancaire. Il fait une étude par questionnaires auprès de 93PME sur l'année 2015. Pour mieux appréhender cette étude, il utilise deux outils d'analyses statistiques : le tri à plat qui permet d'avoir une idée sur la distribution de certaines variables et la régression logistique. Toutefois en se référant aux travaux de Vigneron (2008) résultant de l'opérationnalisation des variables telles que l'opacité informationnelle, le risque de substitution d'actif, la relation de long terme entre la banque et la PME et les garanties et aux travaux de Tuan (2009) résultant de la mesure du rationnement du crédit. Ainsi, les résultats sur un échantillon constitué en majorité des SARL, très jeunes et ayant en moyenne un petit effectif d'employés, montrent que la plupart des PME ne dispose pas de documents comptables fiables et de qualité, ce qui accroît leur risque d'asymétrie d'information. Le jeune âge de ces entreprises et la faible taille de leurs effectifs les rendent plus opaques. Ce qui justifie le fait qu'elles soient rationnées. Le fait qu'elles ne remboursent pas très souvent leurs dettes à échéance et l'insuffisance de leurs flux de trésorerie et des garanties justifient le taux élevé du rationnement du crédit bancaire. De plus, les tests de régression logistique leurs font penser que : le caractère opaque des PME et l'incertitude lie au projet d'investissement influencent positivement sur le comportement de rationnement du crédit bancaire ; la relation bancaire de long terme entre la banque et l'entreprise, et la

capacité à présenter des garanties ont une influence négative sur le comportement de rationnement du crédit bancaire. Nous pouvons dire que le statut juridique, l'âge, et l'effectif de l'entreprise d'une part et d'autre part, le manque du document comptable et de qualité rendent opaque les entreprises et justifient le rationnement de crédit.

En ce qui concerne, Lahsen OUBDI & Aicha AMRHAR (2013) ont travaillé sur le rationnement du crédit en situation d'asymétrie d'information dans les PME de la ville Agadir : Résultats d'une enquête. Ils cherchent à savoir dans un premier temps les déterminants de la probabilité, pour qu'une PME aie accès au crédit bancaire et, dans un deuxième temps, si le crédit est aussi rationné qu'on le suppose généralement dans les PED. Pour ce faire, leur population cible est constituée des entreprises de la ville d'Agadir, par le biais d'une enquête qui sera réalisée au niveau de ces entreprises. Ils ont contacté 80 entreprises, le nombre de questionnaires exploitables est de 51, presque 64% du panel. Le choix des entreprises est fait sur la base de la nouvelle définition de la PME par l'ANPME (Agence Nationale pour la Promotion de la PME). Ils utilisent le modèle probit-univarié pour appliquer aux variables explicatives explicites. Ainsi, les résultats de leurs études ont abouti à un rationnement de 25%, un taux qu'on peut considérer intéressant puisque ces entreprises rationnées sont issues des entreprises découragées plutôt que celle qui demandent du crédit. D'après l'analyse de notre échantillon ces dernières sont des sociétés en phase de croissance, qui estiment le refus de leur demande de crédit. Les variables traditionnelles : l'âge de l'entreprise et l'âge de son propriétaire, qui reflètent le niveau d'expérience de la PME, sont significatives ; la variable chiffre d'affaire est déterminante pour que la banque octroie du crédit, ainsi que le niveau de relation qui offre à la PME la chance d'avoir une bonne réputation et bénéficier du crédit. Ainsi, on retient les variables traditionnelles du rationnement telles que l'âge de l'entreprise, l'âge du propriétaire, le chiffre d'affaire ainsi que le niveau de relation entre la banque et l'entreprise.

Les travaux d'Hervé Alexandre et d'Hélène Buisson (2010) sur L'impact de la crise sur le rationnement du crédit des PME françaises visent à mesurer le rationnement du crédit des PME françaises sur la période 2000-2008. A l'aide d'un échantillon composé de 3.957 entreprises répondantes aux critères de définition d'une PME, ils utilisent le modèle de déséquilibre de Maddala & Nelson (1974) et permet de mesurer l'offre et la demande de marchés en déséquilibre. Les résultats de cette étude d'estimation réalisée sur un échantillon de 3957 PME françaises a permis de conclure que à un rationnement du crédit bancaire conséquent d'environ 45% de 2000 à 2007, et à un rationnement renforcé de 49,1% en 2008,

période de crise. Les PME rationnées sont plus jeunes, disposent de moins de garanties, dégagent moins de cash-flow et croissent plus rapidement que les autres. Ainsi, en France, les PME correspondant à ce type de profil sont plus fortement exposées à un rationnement du crédit bancaire, et ce d'autant plus fortement en cette période de crise. Nous pouvons retenir que le cash-flow, l'âge de l'entreprise et la taille de l'entreprise et les garanties sont les facteurs déterminant du rationnement du crédit.

Ce pendant les travaux de Tuan-Anh PHUNG (2009) sur le rationnement du crédit des PME (le cas du Vietnam) vise à rattacher les explications des causes du rationnement de crédit aux différentes théories financières modernes sur la période de la pleine crise financière internationale entre le 7 janvier 2009 et le 15 avril 2009. Cette étude permettra de mieux comprendre le rationnement du crédit des PME vietnamiennes et ses déterminants. Pour capter les variables, il procède à une enquête dont l'échantillon est composé des PME situées au nord, centre, sud, dans les grandes villes comme Hanoi, Ho-Chi-Minh ville, en zones industrielles et également en zone rurale. Le nombre de réponses exploitables s'établit à 355 PME, soit 47 % du panel. Ainsi, il utilise les modèles probit simple et uni-varié pour expliquer son travail. Les résultats économétriques révèlent que la taille (mesurée par l'effectif), l'âge de la PME et la durée de la relation bancaire, n'affectent pas significativement la décision d'exigence de garantie de créancier. Toutefois, les PME dont le dirigeant et/ou propriétaire est ou était fonctionnaire public, les PME ayant un gros chiffre d'affaire, les PME profitables, les PME ayant une garantie suffisante sont moins touchées par l'exigence de garantie. En outre, une comparaison des moyennes de la probabilité que la garantie soit demandée indique que les PME du Nord sont moins frappées par la demande de garantie que celles des autres aires géographiques. Il ne faut pas oublier que la connexion sociale (variable de dirigeant et/ou propriétaire est ou était fonctionnaire public) aide également les PME à obtenir un financement à des conditions avantageuses en termes d'application de taux d'intérêt préférentiel. A l'aide des tests logistiques et des analyses des variances des moyennes (ANOVA), ils ont abouti à des résultats révélant que les PME de petite taille, les PME rurales ou situées au Centre, les PME dont le dirigeant n'a pas de BAC, les PME demandant un prêt important sont souvent moins satisfaites relativement au temps de traitement de la demande. Par l'inférence, nous pouvons dire que ces PME ont plus de probabilité d'être découragées par le délai de traitement de la demande du crédit. Entre autre, on peut citer les variables comme la situation géographique, la connexion sociale, le statut du dirigeant, le niveau intellectuel du dirigeant et la taille de l'entreprise.

Les études de Steijvers (2008) sur les PME belges sur la période 1993-2001 dont l'objectif est d'estimer le rationnement du crédit bancaire des entreprises belges, utilise une mesure issue du modèle de déséquilibre de Maddala & Nelson (1974) et permet de mesurer l'offre et la demande de marchés en déséquilibre. Cette méthodologie pour mesurer l'écart entre l'offre et la demande de crédit. Dans sa modélisation, Steijvers (2008) intègre une équation pour la fonction d'offre, une équation pour la fonction de demande ainsi qu'une équation traduisant la condition telle que la quantité de crédit observée est le minimum entre la quantité de crédit offerte et celle demandée, appelée « équation de transaction ». Les résultats de cette étude permet de conclure qu'en Belgique, sur la période 1993-2001, plus de la moitié des PME ont été rationnées ; ce rationnement étant plus important pour du crédit à long terme que pour du crédit à court terme. Ce sont principalement les petites et jeunes PME disposant de faibles ressources internes et n'ayant pas ou peu d'actifs pouvant servir de garantie en cas de défaut qui subissent le plus le rationnement. Steijvers (2008) a estimé ce rationnement à 53,4% et 52,7%, respectivement pour le long terme et le court terme, concernant les PME belges sur la période 1993-2001. Ainsi, nous constatons que les variables comme la faiblesse des ressources internes des entreprises, l'insuffisance d'actifs et le degré de solvabilité expliquent la variable de garantie et par ricochet le rationnement du crédit bancaire.

Dans la même ligne de recherche, Rutherford et al (1999) ont mis en lumière le fait que la taille de la firme, son type d'activité, l'âge de son propriétaire, et la forme de l'entreprise constituent des facteurs importants déterminant l'accès aux sources de financements externes. Cependant, selon ces auteurs, l'âge de la firme ne constitue pas un obstacle au financement des PME. Ainsi, l'étude d'un échantillon de 97 PME manufacturières québécoises de St-Pierre (1998) a révélé que les conditions de crédit bancaire subies par ces entreprises reflètent davantage la taille plutôt que le risque qu'elle représente. Lors de cette étude, il a été constaté que la prime de risque exigée par les bailleurs de fonds est significativement liée à la capacité de remboursement du crédit octroyé par l'entreprise bénéficiaire de celui-ci, à la taille de cette même entreprise et au nombre de garanties. Il suggère aussi que les conditions de crédit ne sont pas adaptées à l'hétérogénéité des PME. Après une longue analyse de la littérature empirique nous pouvons retenir entre autre les variables ci-après, le statut juridique de l'entreprise, l'âge de l'entreprise, l'effectif de l'entreprise, le manque du document comptable et de qualité, l'âge du propriétaire, le chiffre d'affaire, le niveau de relation de l'entreprise avec la banque, le cash-flow, la garantie, la

taille de l'entreprise, la situation géographique de l'entreprise, connexion sociale du dirigeant, le statut du dirigeant, le niveau intellectuel du dirigeant, la faiblesse des ressources internes de l'entreprise, l'insuffisance d'actifs. Ces variables rendent opaque les entreprises et justifient le rationnement du crédit bancaire.

B - Les mesures empiriques sur l'investissement privé.

De nombreuses études ont été effectuées sur les facteurs déterminants de l'investissement, en général, et de l'investissement privé, en particulier. Mais, en ce qui concerne les pays en développement, peu d'analyse porte sur le lien entre l'investissement privé et le crédit ou le rationnement de crédit.

Les études de Pierre Gouédard et de François Vaillancourt (2011) sur « le Taux d'investissement privé et épargne des ménages des provinces canadiennes, 1990-2008; y a-t-il une relation? » dont l'objectif est de savoir l'influence de l'investissement privé sur l'épargne des ménages canadiennes, montrent que pour les provinces canadiennes, si le taux d'investissement privé provincial dépend du taux d'épargne personnel provincial entre 1990 et 2009. Cette analyse est effectuée en reprenant le modèle de Feldstein et Horioka, dont le nom est associé à un paradoxe qui montre qu'en situation de parfaite mobilité internationale des capitaux, le lien direct entre épargne et investissement au sein d'un pays tend à s'étioler, jusqu'à disparaître. Ainsi ils utilisent un modèle expliquant le taux d'investissement privé par cinq variables: le taux d'ouverture de l'économie, le taux d'intérêt, la disponibilité de capital public, la disponibilité de capital humain et le taux d'épargne des ménages. Selon, les résultats le modèle économétrique de cette analyse a comme variable dépendante le taux d'investissement privé et comme variables indépendantes le taux d'ouverture de l'économie, le taux d'intérêt, la disponibilité de capital public, la disponibilité de capital humain et le taux d'épargne des ménages. Cependant, les coefficients sont faibles puisqu'une variation de 1 de la première différence du taux d'épargne des ménages ne se répercute qu'à hauteur de 8,5 % sur la première différence du taux d'investissement. Il existe donc une relation entre taux d'épargne et taux d'investissement, mais d'une importance minime. Cette étude est en accord avec les écrits montrant qu'il n'existe pas de lien entre épargne et investissement, car aucun indice ne laisse supposer que le taux d'épargne provincial et le taux d'investissement provincial sont fortement corrélés au Canada. Ainsi nous pouvons retenir comme variable dépendante le taux d'investissement privé et comme variables indépendantes le taux d'ouverture de l'économie, le taux d'intérêt.

Les travaux d'Harry A. SACKKEY (octobre 2009) sur « L'investissement privé pour la transformation structurelle et la croissance en Afrique : quelle est la place des petites et moyennes entreprises ? » dont l'objectif est d'examiner d'une part, le lien entre l'investissement privé et la transformation structurelle et la croissance en Afrique, d'autre part, en mettant un accent particulier sur les petites et moyennes entreprises (PME). Son étude qui couvre la période 1990-2004, va au-delà de cette période et prend en compte les tendances récentes de l'investissement, ainsi que l'impact en termes quantitatifs de certaines variables macroéconomique. Ensuite, il a modélisé ces moyennes dans un cadre économétrique utilisant les techniques des moindres carrés et des moindres carrés à deux niveaux. En fin, les résultats de l'analyse des tendances montrent que les niveaux de l'investissement privé n'ont enregistré qu'une légère progression ces dernières années. Dans le même temps, le taux de croissance du revenu par habitant, qui était négatif, est devenu positif. Les principaux facteurs qui déterminent la croissance de l'emploi dans les PME en Afrique ont pour noms l'âge de l'entreprise, la taille initiale de l'entreprise, l'incidence des nouveaux investissements et les pratiques commerciales (notamment le réseautage professionnel). La principale implication stratégique tient à la nécessité d'assurer un climat d'investissement fonctionnel et durable pour la promotion de l'investissement privé en Afrique. S'agissant des PME, l'accès au financement, les allégements fiscaux, l'assistance en matière de formation et l'exposition aux technologies constitueraient d'excellents stimulants à l'effet d'encourager la création et le développement des PME en Afrique.

Un autre important résultat empirique du modèle de Greene et Villanueva (1991 : 49) réside dans le fait que "le coefficient estimé du taux d'intérêt réel est négatif et statistiquement significatif". Ce résultat empirique semble ainsi plus compatible avec le modèle néoclassique d'investissement qu'avec l'hypothèse de McKinnon et Shaw en ce sens qu'il suggère que les taux d'intérêt réels au sein de l'échantillon de pays induisent un déclin de l'investissement privé en augmentant le coût d'usage du capital (hypothèse néoclassique) et non pas une promotion de l'investissement privé à travers l'encouragement de l'épargne nécessaire (hypothèse de McKinnon et Shaw)².

²- Il est à noter dans ce cadre que les déficits publics peuvent avoir des effets indirects sur la consommation et l'investissement privés si les taux d'intérêt réels augmentent en réponse à un financement élevé des déficits par le recours à l'endettement public domestique (voir deuxième partie, chapitre II). Or, la théorie économique prédit que les taux d'intérêt réels auront un effet ambigu sur la consommation privée. En revanche, l'investissement privé devrait normalement chuter en réponse à des taux d'intérêt réels élevés. D'ailleurs, des arguments empiriques pour certains pays en développement soutiennent l'idée selon laquelle la consommation privée est insensible aux taux d'intérêt réels (Giovannini, 1983, 1985; Corbo and Schmidt-Hubbell, 1991; Schmidt-Hubbell, Webb and

Ce sont Blejer et Khan (1984), dans leur travail empirique pionnier, qui se sont intéressés à l'étude de la possibilité de l'existence d'une relation de complémentarité ou de substituabilité entre l'investissement public et l'investissement privé dans les pays en développement. Les deux auteurs se sont inspirés du modèle de l'accélérateur de l'investissement et ont abouti à certaines spécifications du comportement de l'investissement privé dans 24 pays en développement. Les résultats empiriques indiquent que le niveau de l'investissement privé est positivement lié à la variation du PIB réel anticipé et négativement influencé par l'excès de la capacité de production telle qu'elle est mesurée par la déviation du PIB réel autour de sa tendance. Le niveau de l'investissement privé est positivement lié aux fonds disponibles pour le secteur privé, mesurés par la variation du crédit accordé au secteur privé et des flux de capitaux étrangers.

Ainsi, nous pouvons retenir entre autre ces facteurs : les variables commerciales et les pratiques commerciales (notamment le réseautage professionnel), la qualité de la gouvernance, la taille initiale de l'entreprise, l'incidence des nouveaux investissements, le taux d'ouverture de l'économie, le taux d'intérêt, la disponibilité de capital public, la disponibilité de capital humain et le taux d'épargne des ménages constituent d'importants facteurs déterminants de l'investissement privé.

SECTION 2 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans un travail de recherche, la méthodologie suivie s'avère indispensable pour la fiabilité et la crédibilité des résultats. Elle se définit comme l'ensemble des démarches entreprise pour la collecte des données, des informations et leurs traitements en vue de produire des résultats qui permettent de vérifier l'atteinte des objectifs fixés en partant des hypothèses.

Le choix des variables découle à la fois de la littérature empirique et théorique sur les déterminants du rationnement du crédit bancaire et son effet sur l'investissement privés. Il est évident que les variables les mieux indiquées ont été les données fiables sur la situation du rationnement du crédit bancaire. Ainsi, la section 2 présente la méthodologie de l'étude. Elle

Corsetti, 1992; Rossi, 1996). Il est toutefois surprenant que certaines études empiriques révèlent que l'investissement privé est peu sensible aux taux d'intérêt réels dans les pays en développement (voir par exemple, Rama, 1993; Servén et Solimano, 1993; Easterly, Rodriguez and Schmidt-Hebbell, 1989; 1994). Cependant, Haque, Lahiri et Montiel (1990) ont montré que le taux d'intérêt est négativement et très significativement lié au taux d'investissement privé dans le cadre d'un modèle macro-économique à équations multiples, estimé pour 31 pays en développement durant la période postérieure à la deuxième guerre mondiale et s'étendant jusqu'à la fin 80

sera divisée en deux paragraphes. Le premier paragraphe présente la constitution de l'échantillon et les outils d'analyse. Le deuxième paragraphe articule autour de la spécialisation du modèle.

PARAGRAPHE 1 : CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON ET LES OUTILS D'ANALYSE.

La méthodologie utilisée ici repose sur deux outils fondamentaux à savoir : la source des données et le traitement des données par analyse suivie.

I- Constitution de l'échantillon

A- Unité de recherche

Cette étude ne pourra atteindre les espérances souhaitées que si cela tenait compte des différents paramètres. Pour cela, nous avons mis l'accent sur les entreprises réellement concernés par le rationnement du crédit bancaire. Ainsi, avons-nous pris en compte les petites et moyennes entreprises à Cotonou. Ce choix se justifie par le souci de vraiment avoir des avis différent sur la question.

➤ Sélection de l'échantillon

Nous avons procédé au choix d'un échantillonnage non probabiliste de cent(100) individus (entreprise) ayant accès ou non au crédit bancaire au Bénin

➤ Sources des données

Les données utilisées dans le cadre de notre recherche sont des données secondaires. Ces données ont été collectées auprès des sources suivantes : LA BCEAO ; DGEA ; INSAE ; MEF. Et des données issues de notre enquête auprès des banques.

➤ Les logiciels utilisés

La mise au point des différentes méthodes d'analyse susmentionnées nécessitera l'usage de certains logiciels d'analyse. Il s'agit essentiellement de STATA 13 pour les analyses bivariées et l'analyse explicative, et du logiciel EXCEL pour la mise en forme des tableaux statistiques.

B - Les outils d'analyse

Cette analyse comporte deux rubriques : l'analyse univariée et l'analyse bivariée.

➤ Analyse univariée

L'analyse univariée consiste en la description statistique d'une variable prise individuellement. De façon générale, on effectuera une présentation de toutes les variables pertinentes de notre étude.

➤ Analyse bivariée

L'analyse bivariée a pour but d'identifier les associations entre deux variables et d'apprécier la significativité statistique de cette association à partir d'un seuil donné. Dans le cadre de cette étude, elle a permis non seulement de voir, au seuil de 5%, la signification ou non de l'association entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes, mais aussi de mesurer les variations du phénomène selon ces dernières. Pour tester l'indépendance de deux variables, nous utilisons le test de khi-deux (Chi²) de Pearson. On obtient une statistique de Fisher dont la p-value (risque de première espèce estimé) peut être interprétée comme suit :

Pour tester l'indépendance de deux variables, nous utilisons le test de khi-deux (Chi²) de Pearson. On obtient une statistique de Fisher dont la p-value (risque de première espèce estimé) peut être interprétée comme suit :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \text{les deux variables sont indépendantes} \\ H_1 : \text{les deux variables sont liées} \end{array} \right.$$

Lorsque la probabilité associée à la statistique de Fisher est supérieure au seuil de significativité que l'on s'est fixé 5%, on accepte l'hypothèse nulle d'indépendance H_0 ; dans le cas contraire on la rejette.

Les analyses uni et bivariées ont été réalisées avec le logiciel Stata13

➤ Analyse explicative

La première partie de l'analyse explicative a été faite à l'aide d'un modèle de régression Probit dichotomique. La variable expliquée est l'état d'impayé. La deuxième partie de l'analyse est faite grâce à un modèle Probit binaire.

PARAGRAPHE 2 : SPECIALISATION DU MODELE

Il sera question dans ce paragraphe de présenter le modèle conceptuel pour la vérification des hypothèses.

I- Présentation du modèle de régression Probit dichotomique

Par modèle dichotomique, on entend un modèle statistique dans lequel la variable expliquée ne peut prendre que deux modalités (variable dichotomique). Il s'agit alors généralement d'expliquer la survenue ou la non-survenue d'un événement. L'objectif de notre modèle dichotomique consiste alors à expliquer la survenue de l'événement 'accès au crédit bancaire' en fonction du type de cas observé pour les individus de l'échantillon et de déterminer la nature et le degré des relations observés. On cherche dans notre modèle, à spécifier la probabilité d'apparition de cet événement. Ces modèles ont été utilisés pour décrire des données économiques avec notamment les travaux de Daniel L. McFadden (1974) et de James J. Heckman (1976).

A- Hypothèse 1 :

On considère un échantillon de N individus indicés $i = 1, \dots, N$. Pour chaque individu, on observe si un certain événement s'est réalisé et l'on note y_i la variable codée associée à l'événement.

On pose: $\forall i \in [1, N] +$

$$Y_i = \begin{cases} 1, & \text{si l'évènement se réalise pour individu} \\ 0, & \text{sinon} \end{cases}$$

Les modèles dichotomiques admettent pour variable expliquée la probabilité p_i d'apparition de l'évènement étudié conditionnellement aux variables explicatives.

Soit Y une variable dépendante dichotomique et soient X_1, X_2, \dots, X_k des variables exogènes supposées expliquer Y.

$$F(w) = \Phi(w) = \int_{-\infty}^w \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \exp\left(-\frac{t^2}{2}\right) dt$$

Où F est la fonction de répartition de la loi logistique et

$$P[Y = 1] = \Phi(X\beta) = \int_{-\infty}^{X\beta} \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \exp\left(-\frac{t^2}{2}\right) dt$$

Si le rapport $p_i / (1-p_i)$ vaut θ pour un individu i , alors cela signifie qu'il y a θ fois plus de chance qu'une entreprise bénéficie de crédit bancaire (l'évènement $Y_i=1$ se réalise) par rapport à celui qui présente la modalité de référence de la même variable. β_0 est le terme constant et β_1 représente l'influence des variables explicatives. Les coefficients β_0 et β_1 estimés à l'issue de la régression sont dénommés « Probits » et leurs interprétations dépend de la nature qualitative ou quantitative des réalisations de la variable explicative correspondante.

Dans le cas d'une variable explicative continue, le coefficient traduit la variation du logarithme de la probabilité $P(Y=1)$ de survenue de l'évènement $Y=1$, consécutive à un accroissement d'une unité de la variable explicative continue. Dans le cas d'une variable dichotomique $X \in (0,1)$, le coefficient traduit la variation du logarithme de la probabilité $P(Y=1)$ de survenue de l'évènement $X=1$.

B- Explication des tests

- Le test de significativité des paramètres

Le test de significativité des paramètres se fait à partir de la probabilité critique associée. Si celle-ci est supérieure au seuil de signification 5% et 1%, on accepte l'hypothèse nulle selon laquelle les modalités des variables n'ont pas d'effets significatifs et le modèle n'est pas significatif. Dans le cas contraire on rejette l'hypothèse nulle et le modèle est significatif.

- Le test de l'adéquation (qualité d'ajustement) du modèle

Pour tester l'adéquation du modèle en vue de savoir si le modèle explique les variations de la variable dépendante, on recourt au test statistique d'adéquation (qualité d'ajustement) du dernier modèle (modèle saturé, lorsque toutes les variables sont prises en compte) en interprétant l'aire ROC qui varie de 0 à 1 ; et au coefficient de détermination R^2 qui varie entre 0 et 1. L'augmentation de R^2 quand on ajoute les termes d'une variable dans le modèle explique la contribution apportée par cette variable dans l'explication du phénomène étudié.

- Interprétation des effets marginaux

Il est souvent utile de connaître la variation de la probabilité due à un changement d'une variable explicative (ou son effet marginal) sur la probabilité de succès d'un évènement.

Puisque la probabilité est une fonction non linéaire, des variables explicatives ne seront pas identiques selon que les autres variables sont maintenues à leur niveau moyen, ou médian, ou au premier quartile.

II- Analyse des variables du modèle

A- Variables retenus dans le modèle

- Variable expliquée

Rationnement de crédit bancaire

- Variables explicatives

Tableau n°2 : Variables explicatives

Ce tableau montre les variables explicatives retenues et leurs répartitions selon les données recueillies.

taille de l'entreprise (tai)	Petite
	Moyenne
chiffre d'affaires (ca)	[500000 ; 1000000[
	[1000000 ; 3000000[
	[3000000 ; 8000000[
	[8000000 ; 20000000[
documents comptables fiables et de qualité (doc)	Non
	Oui
Nombre d'années de l'entreprise (âge)	[1 ; 5[
	[5 ; 10[
	[10 ; 15[
	[15 ; plus [
Garantie (garan)	Aucune
	Caution
	Hypothèque
	Autre
Durée moyenne de remboursement (remb)	[1 ; 3[
	[3 ; 5[

Source : auteurs 2016

B- Rôle des variables

Il est important de souligner aussi le rôle de certaines variables du rationnement de crédit. Ainsi :

- Le chiffre d'affaire montre la capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'activité. Il permet de s'assurer que les ressources à court terme de l'entreprise permettent de couvrir ses emplois.
- La taille de l'entreprise est également un facteur de risque que nous intégrons dans les variables explicatives.
- Pour la banque, un moyen de réduire ou au moins de se protéger contre le risque de défaut des entités auxquelles elle prête de l'argent est de demander des garanties. Elle permet de résoudre une partie du problème d'asymétrie d'information entre prêteur et emprunteur en servant de signal (Bester, 1985). Les éléments couramment mis en garantie sont les actifs corporels, les créances et les stocks de l'entreprise.
- Les entreprises les plus âgées sont celles qui ont le plus de chances d'avoir un accès au crédit bancaire. En effet, cette variable reflète la continuité de l'activité de la PME et donc sa performance, puisque ce genre d'entreprise est plus sensible à disparaître.
- Durée moyenne de remboursement (remb) témoigne le dynamisme de l'entreprise et montre sa capacité sur le marché.
- En fin le rationnement du crédit bancaire ici, désigne simplement le non accès au crédit bancaire.

C- Stratégie de validation des hypothèses de l'étude

La vérification de nos hypothèses formulées se fera dans un premier temps à l'aide des graphes et dans un second temps, à partir de l'analyse des résultats fournis par le logiciel. L'hypothèse 1 sera validée si le rationnement du crédit bancaire est caractérisé par des déterminants comme la garantie, la taille et l'effectif des entreprises. L'hypothèse 2 sera validée si le rationnement du crédit bancaire a un effet négative sur l'évolution de l'investissement privé.

Au terme de ce chapitre, l'on peut retenir que les données disponibles pour mener nos analyses sont de qualité acceptable, tant au niveau de la disponibilité des informations recherchées qu'au niveau des contenus. Sur cette base, des indicateurs ont pu être définis pour permettre la vérification des hypothèses ci-dessus énoncées. Aussi, les méthodes d'analyse qui nous ont paru les plus adaptées à l'étude ont été exposées. Dans la suite, nous produirons et analyserons les différents résultats issus de l'application des méthodes statistiques.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Le chapitre 3 qui constitue le dernier chapitre de cette étude présente deux sections. En effet, la première section exhibe la présentation des résultats et la deuxième section présente l'analyse des résultats.

SECTION 1 : PRESENTATION DES RESULTATS

Cette section sera consacrée à la présentation des résultats et leurs interprétations. Elle subdivisée en deux paragraphes.

PARAGRAPHE 1 : ANALYSES DESCRIPTIVES ET LEURS INTERPRETATIONS

Dans cette partie nous allons présenter les statistiques descriptives.

I- La statistique descriptive

A- analyse uni variée

L'analyse du TABLEAU RECAPITULATIF (analyse uni variée) de l'annexe 02 montre que :

➤ Première variable du tableau

37% des entreprises n'ont pas accès au système financier (ratio) et 63% des entreprises ont cette chance.

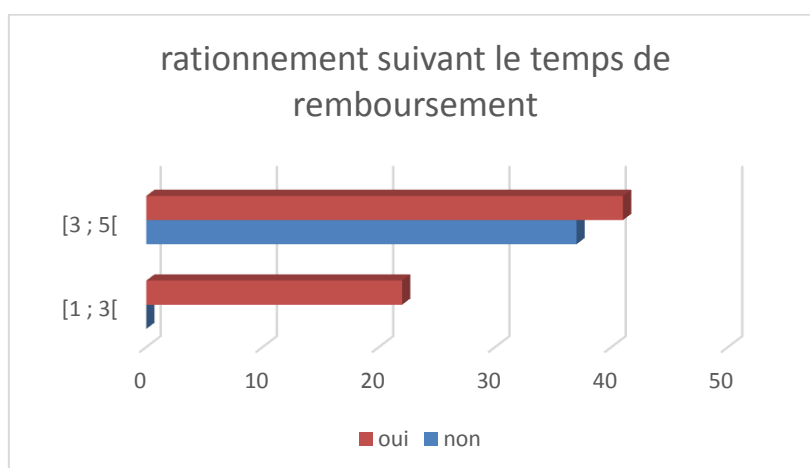
➤ Dernière variable du tableau

62% des entreprises n'arrivent pas à investir alors que 38% de celles-ci investissent.

En conclusion, de l'analyse de ces deux résultats, il ressort que, malgré que les 2/3 des entreprises ont accès au système financier (ratio) ; seules les 1/3 investissent (sont financées). Ce qui traduit donc que toutes les entreprises qui vont auprès des banques ne trouvent pas toutes de satisfactions. Par conséquent certaines d'entre elles sont rationnées. Cette analyse uni variée montre directement la présence du phénomène du rationnement du crédit bancaire au Bénin.

B - Analyse bi-variée

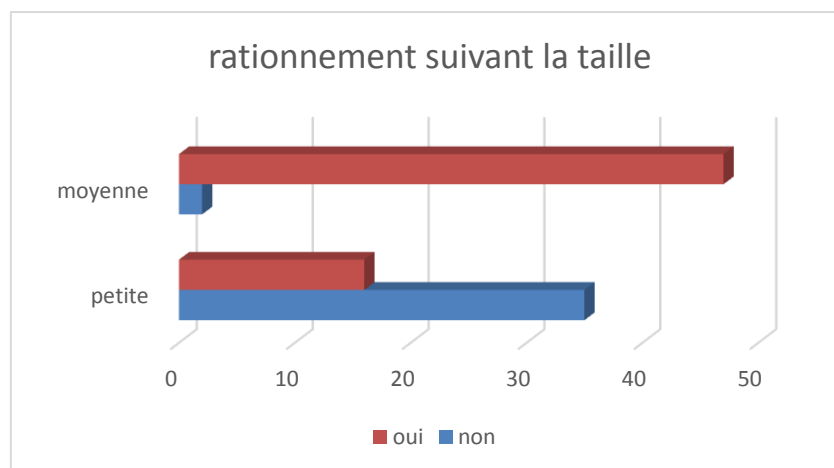
➤ Analyse du rationnement suivant le temps de remboursement

Graphique 1: Rationnement suivant le temps de remboursement

Source : auteur, 2016

De l'analyse du graphique, il ressort que la grande partie de ceux qui ont un engagement de remboursement à courte durée, ont plus accès au crédit bancaire que ceux qui ont une longue durée de remboursement. Ce résultat peut être expliqué par le calcul de risque d'impayé.

- Analyse du rationnement suivant la taille

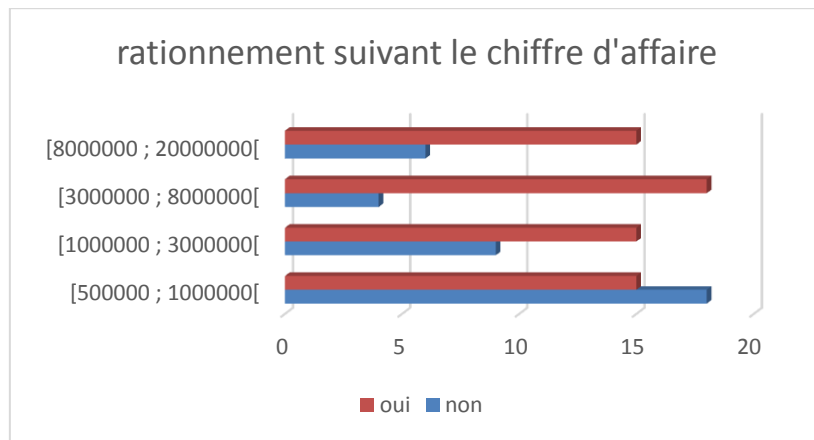
Graphique 2 : Analyse du rationnement suivant la taille

Source : auteurs 2016

De l'analyse du graphique, il ressort que le crédit bancaire est moins accordé aux petites entreprises que les moyennes entreprises. Ce résultat peut être expliqué par le fait que l'âge des entreprises détermine leurs compétences.

- Analyse du rationnement suivant le chiffre d'affaire

Graphique 3 : Analyse du rationnement suivant le chiffre d'affaire

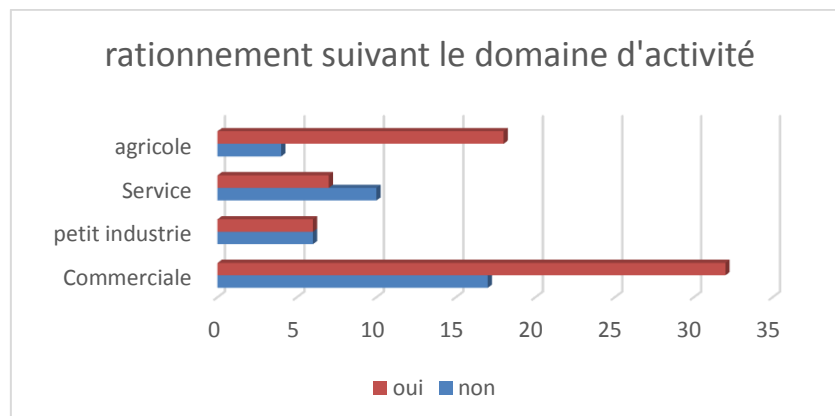


Source : auteurs 2016

De l'analyse du graphique, il ressort que la banque n'accepte pas à accorder de crédit aux entreprises ayant un chiffre d'affaire inférieur à 1000000. Tandis que les entreprises qui ont un chiffre d'affaire entre 3000000 et 8000000 ont plus accès aux crédits bancaires que celles dont leur chiffre d'affaire est compris entre 1000000 et 3000000. Donc plus le chiffre d'affaire augmente plus la banque accepte à accorder de crédit. De cette interprétation, on peut dire que l'évolution du chiffre d'affaire diminue le rationnement du crédit bancaire. De plus, le chiffre d'affaire détermine la capacité de production de l'entreprise. Par conséquent le niveau d'investissement.

- Analyse du rationnement suivant le domaine d'activité

Graphique 4 : Analyse du rationnement suivant le domaine d'activité

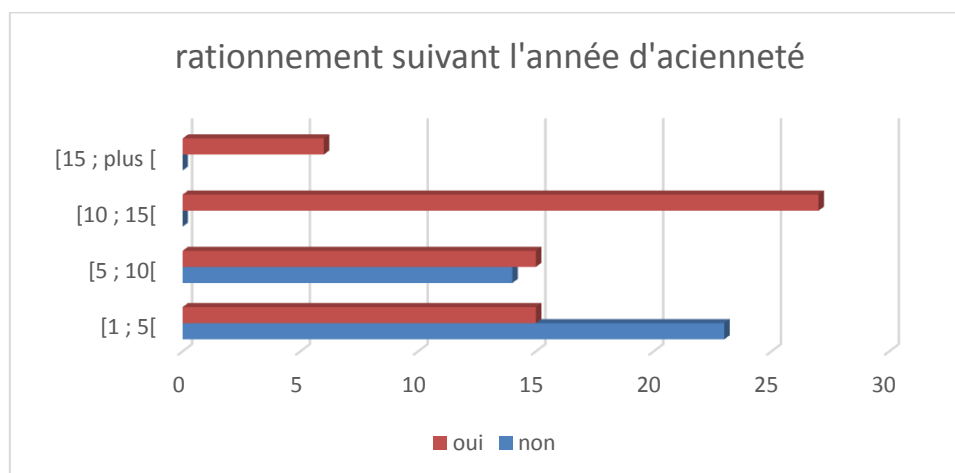


Source : auteurs 2016

L'analyse de ce graphe montre que les entreprises ayant pour domaine d'activité commerciale et agricole ont plus facilement l'accès au crédit bancaire que les celles qui pratiquent d'autres activités. Donc l'activité principale de l'entreprise joue également un rôle dans le processus de l'octroi de crédit au niveau des banques.

- Analyse du rationnement suivant l'année d'ancienneté

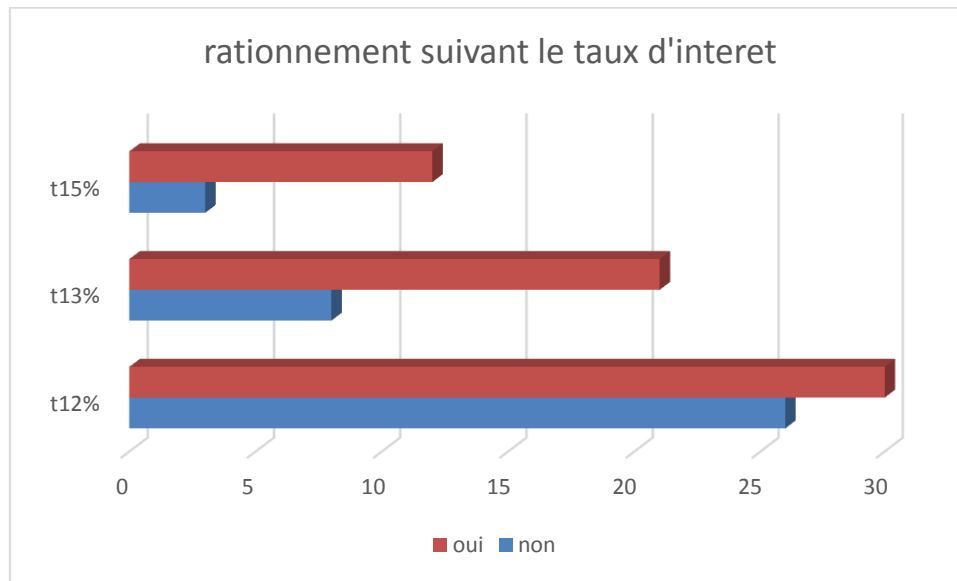
Graphique 5 : Analyse du rationnement suivant l'année d'ancienneté



Source : auteurs 2016

De l'analyse du graphique il ressort que, quand les entreprises ont à partir de 10ans ; elles ne sont plus rationnées. Car elles sont peut être vues grandes, compétentes et concurrentielles devant les banques. Mais celles qui ont une durée de vie moins de 10ans n'ont pas accès au crédit bancaire.

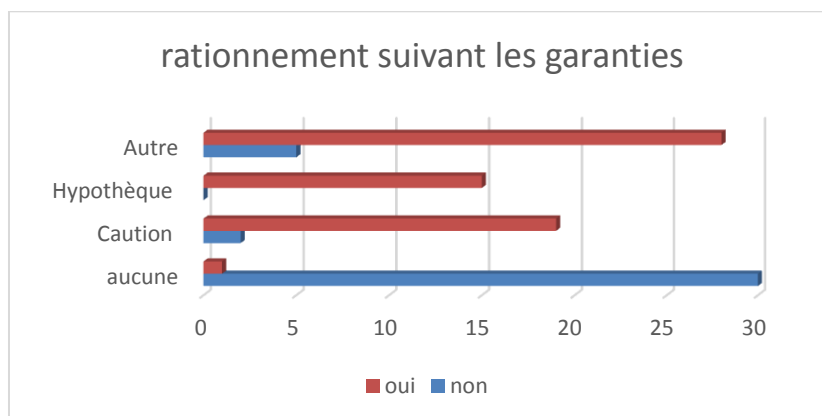
- Analyse du rationnement suivant le taux d'intérêt

Graphique 6 : Analyse du rationnement suivant le taux d'intérêt

Source : auteurs 2016

De l'analyse, plus le taux d'intérêt est élevé plus les entreprises sont moins rationnées et ont l'accès au crédit. Mais quand le taux d'intérêt est faible, les entreprises ont accès difficile au crédit bancaire. Donc, le taux d'intérêt joue un rôle dans le rationnement du crédit.

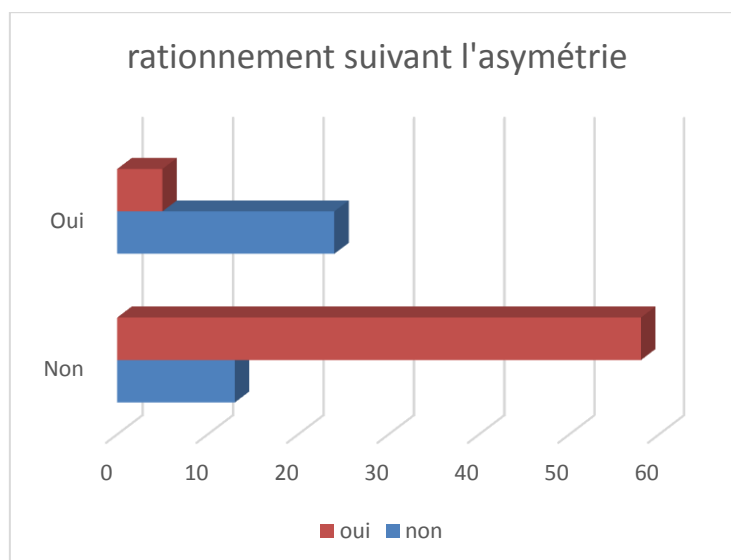
➤ Analyse rationnement suivant les garanties

Graphique7 rationnement suivant les garanties

De l'analyse du graphique, les entreprises qui ont des garanties de la forme 'hypothèque' ont totalement accès au crédit bancaire. Ensuite les entreprises qui ont de 'caution' comme forme de garantie. Par ailleurs les entreprises qui n'ont pas de garantie sont complètement rationnées par les banques. Donc les garanties de la forme 'hypothèque' sont appréciées par les banques du Bénin.

➤ Analyse du rationnement suivant l'asymétrie

Graphique 8 : Analyse du rationnement suivant l'asymétrie



Source : auteurs 2016

De l'observation du graphique, les entreprises ayant le risque d'asymétrie n'ont pas accès au crédit bancaire tandis que la non présence du risque d'asymétrie augmente la chance aux entreprises d'être financées par les banques.

Paragraphe 2 : analyses économétriques et interprétations

A- Les tests d'analyses et la modélisation économétrique

1 - Les tests d'analyses

➤ Test d'indépendance de Pearson et de l'intensité de liaison

Tableau n°3 : Tableau de contingence

	RATIO	REMB	TAI	CA	ACTI	DOC	AGE	TI	RISQ	GARAN	INFO
RATIO	1.00										
REMB	-0.40*	1.00									
	0.00										
TAI	0.66*	-0.25*	1.00								
	0.00	0.01									
CA	0.24*	-0.17	0.31*	1.00							
	0.01	0.08	0.00								
ACTI	0.05	-0.14	0.13	0.17	1.00						
	0.56	0.15	0.19	0.07							

DOC	-0.31*	0.23*	-0.09	-0.07	0.04	1.00					
	0.00	0.01	0.33	0.44	0.65						
AGE	0.51*	-0.04	0.39*	0.28*	-0.05	-0.12	1.00				
	0.00	0.65	0.00	0.00	0.60	0.22					
TI	0.22*	-0.06	0.21*	0.08	-0.03	-0.15	0.13	1.00			
	0.02	0.51	0.02	0.42	0.73	0.12	0.17				
RISQ	0.82*	-0.48*	0.56*	0.17	0.04	-	0.32*	0.30*	1.00		
	0.00	0.00	0.00	0.07	0.67	0.22*	0.02	0.00	0.00		
GARAN	0.64*	0.00	0.39*	0.13	-0.16	-	0.38*	0.15	0.50*	1.00	
	0.00	1.00	0.00	0.16	0.10	0.24*	0.01	0.00	0.11	0.00	
INFO	-0.60*	0.28*	-	-0.40*	-0.11	0.12	-0.42*	-0.30*	-0.55*	-0.29*	1.00
	0.00	0.00	0.58*	0.00	0.25	0.21	0.00	0.00	0.00	0.00	

Source : auteurs 2016

➤ Interprétation du tableau et des tests

Après analyse de notre échantillon, on constate que toutes les variables explicatives sont significativement liées, pris deux à deux avec le rationnement de crédit bancaire.

On a donc :

- ◆ La durée moyenne de remboursement influence significativement le rationnement de crédit bancaire au seuil de 1%.
- ◆ La taille de l'entreprise est significativement liée (0,66) au rationnement de crédit bancaire au seuil de 1%.
- ◆ Le chiffre d'affaires, au seuil de 5%, est significativement liée (0,24) au rationnement de crédit bancaire. Le chiffre d'affaire d'une entreprise regorge particulière l'investissement privé. Ainsi donc, une augmentation du chiffre d'affaire s'en suit par une augmentation de l'investissement privé.

A cet effet, l'accès au crédit bancaire des entreprises, favorise l'augmentation du chiffre et par la suite, de l'investissement privé.

L'investissement permet l'expansion de la croissance économique, ce qui est mieux expliqué plus haut. D'autre part plusieurs raisons ralentissent ou freinent l'investissement dont les principales sources sont les institutions financières en particulières les banques. Parmi ces

raisons on peut citer entre autre les politiques d'Etat, le rationnement du crédit qui constitue même la principale de cette étude.

- ◆ Avoir des documents comptables fiables et de qualité influence positivement et significativement l'accès au crédit bancaire au seuil de 1%.
- ◆ Le nombre d'années de l'entreprise, taux d'intérêt, l'asymétrie d'information, Garantie et la durée moyenne de remboursement influence significativement, pris deux à deux, l'accès au crédit bancaire au Bénin

2 – Modélisation économétrique

Il s'agira ici de présenter les différents résultats obtenus à la suite de la modélisation. Ainsi donc nous présenterons les résultats du modèle dichotomique.

TABLEAU n°4 : Présentant les résultats du modèle dichotomique.

Probit régression	Number of obs. = 100
	Wald chi2(5) = 26,71
	Prob > chi2 = 0.0000
Log pseudolikelihood = -12,437828	

Source : réalisé à partir des résultats sur STATA

➤ Interprétation des résultats

Le modèle Probit dichotomique a été utilisé afin d'apprécier l'effet des variables explicatives de notre analyse à savoir : Taille de l'entreprise, chiffre d'affaires, documents comptables fiables et de qualité, Nombre d'années de l'entreprise, Garantie afin d'apprécier la qualité du rationnement du crédit bancaire au Bénin. Le modèle est globalement significatif au seuil de 1% car la probabilité de khi-deux associé à la statistique de Wald est inférieur à 0,01 ($P < 0,0000$).

Il ressort de cette analyse, après interprétation des statistiques de Wald que toutes choses égales par ailleurs, la majorité des variables explicatives sélectionnées pour notre étude ont une influence significative sur la probabilité qu'une entreprise bénéficie de crédit.

B - Analyse des coefficients et des effets marginaux La courbe ROC**Tableau n°5:** présentant le signe des variables explicatives

Variables	Dy/dx	Signe coeff,	Z	P> z
TAI	0,1601989	+	3,36	0,001
AGE	0,0350304	+	3,69	0,000
CA	0,004914	+	0,63	0,527
DOC	-0,119472	-	-2,58	0,010
GARAN	0,048367	+	2,84	0,005
CONST_			-4,41	0,000

Source : réalisé à partir des résultats sur STATA

1 - Analyse des coefficients et des effets marginaux

Les résultats de l'estimation montrent que la majeure partie des variables retenues sont significatives au seuil de 5% excepté la variable « Chiffre d'affaire ».

Il faut aussi remarquer que la majeure partie des coefficients significatifs a un signe positif. Le signe positif de chacun des modalités signifie qu'il existe une relation positive entre chacun des modalités et la variable expliquée.

Ainsi, une entreprise soit de moyenne taille, toute chose égale par ailleurs augmente la probabilité pour cette entreprise bénéfice de crédit auprès de la banque par rapport à une petite entreprise. Il ressort de l'analyse du tableau donc, qu'une moyenne entreprise a 0,1601989 fois plus de chance de bénéficier de crédit bancaire par rapport à une petite entreprise. Les moyennes entreprises éprouvent moins de difficulté d'accès au crédit car elles sont aptes à fournir des informations financières aux prêteurs.

Il découle de l'analyse du tableau que, au fur et à mesure que l'année d'expérience d'une entreprise augmente, la chance d'avoir accès au crédit bancaire augmente.

Une entreprise n'ayant pas des documents comptables fiables et de qualité, diminue la chance de 0,119472 fois d'avoir accès au crédit bancaire qu'une entreprise ayant documents comptables fiables et de qualité.

En ce qui concerne la variable garantie, les modalités « caution », « hypothèque » et « autre » augmente la chance qu'une entreprise bénéficie de crédit auprès de la banque comparativement à celui qui n'a aucune garantie. Ceci vient en appui à l'analyse bivariée. Les entreprises n'ayant aucune garantie n'ont valablement aucune chance de bénéficier de crédit bancaire pour la bonne de ses activités.

2 - La courbe ROC

La valeur de l'Area ROC curve est comprise entre 0,9 et 1 (voir annexe : courbe ROC du modèle) donc la discrimination est faible. L'ajustement est très bon. Cette valeur obtenue témoigne de la pertinence des variables explicatives utilisées pour faire cette étude et de la très forte significativité de ces dernières dans l'analyse des déterminants du rationnement du crédit bancaire.

SECTION 2 : VALIDATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS

Cette section exhibe les validations des hypothèses et les recommandations

Paragraphe 1 : Validations des hypothèses

A- Validation de l'hypothèse n°1

Les analyses statistiques appuyées par les analyses économétriques nous permettent de dire que le rationnement du crédit bancaire est déterminé par plusieurs variables. Les variables qui caractérisent le rationnement du crédit bancaire au Bénin sont entre autres le chiffre d'affaires (ca), le type d'activité (acti), les documents comptables fiables et de qualité (doc), le Nombre d'années de l'entreprise (age) et la Garantie (garan). Donc les variables du rationnement crédit bancaire sont nombreuses. D'où l'hypothèse n°1 validée.

B - Validation de l'hypothèse n°2

De l'étude des résultats nous pouvons dire que dans notre cas d'étude le chiffre d'affaire des entreprises représente la capacité de production des entreprises. Par ricochet, le chiffre d'affaire caractérise le niveau d'investissement des entreprises. Donc, il représente dans ce cas d'étude, l'investissement privé. Ainsi les analyses ont montré qu'entre le chiffre d'affaire et le rationnement du crédit il existe une relation négative. Par conséquent plus le chiffre

d'affaire des entreprises est moins, plus leurs projets d'investissement sont refusés par les banques (ce qui caractérise le rationnement du crédit bancaire), et plus elles investissent moins. Ce qui montre l'influence du rationnement crédit bancaire sur l'évolution de l'investissement privé. Cette influence est négative d'après les analyses statistiques (voir tableau n°4). Donc l'hypothèse n°2 est validée.

Paragraphe 2 : Recommandations et/ou Suggestions

- ✓ Au vu des résultats issus de notre recherche, nous avons formulé quelques recommandations à l'endroit des autorités politico-administratives et des entreprises béninoises dans le but de réaliser une mobilisation plus accrue et une affectation plus adéquate et suffisante de celle-ci, de procéder à une révision en profondeur et opportunistes des politiques d'octroi de crédit au Benin.
- ✓ Exhorter les banques à réduire les pièces et documents à fournir avant d'avoir accès aux services bancaires afin augmenter le taux de bancarisation du côté de la banque et de favoriser l'exécution et la réalisation des projets d'investissements du côté des entreprises surtout des PME.
- ✓ Influencer négativement et durablement le phénomène du rationnement du crédit bancaire pour augmenter l'activité économique des entreprises afin d'augmenter la croissance économique du secteur privé en suite du pays par le financement des projets d'investissement.
- ✓ Adopter des réformes pour améliorer l'environnement du système bancaire, en renforçant la confiance entre la banque et les agents économiques, afin de faciliter l'accès des agents économiques aux financements bancaires dans des plus conditions appropriées, et, aux fins, de favoriser la croissance économique par l'accès facile au système financier et bancaire et aux flux des investissements surtout de l'investissement privé au BENIN.
- ✓ Favoriser un financement bancaire accru des agents économiques du pays concernant les actions à envisager à court, moyen et long termes, avec la solidité du système bancaire afin de jeter de nouvelles bases dans le secteur privé pour accroître le rendement des entreprises.

- ✓ Recenser les entreprises du Benin pour connaître réellement les problèmes de financement auxquels elles sont confrontées face aux banques afin de pouvoir élaborer des réformes appropriés et adéquates en ce sens.
- ✓ Agir positivement et de façon continuelle sur les conditions d'accès au crédit des PME afin de réduire le phénomène du rationnement du crédit bancaire et autres si possibles.
- ✓ Promouvoir les initiatives d'investissement privé par les banques pour augmenter l'activité économique des petites et moyennes entreprises du pays.
- ✓ Promouvoir les politiques de l'investissement privé par rapport au crédit bancaire en instaurant une politique d'augmentation d'accès au crédit par les entreprises.
- ✓ Créer plus de relation entre les banques et les entreprises tout en adoptant des lois d'encouragement des PME afin de stimuler l'activité économique des entreprises.
- ✓ Adopter les réformes dans le secteur bancaire et le secteur privé.



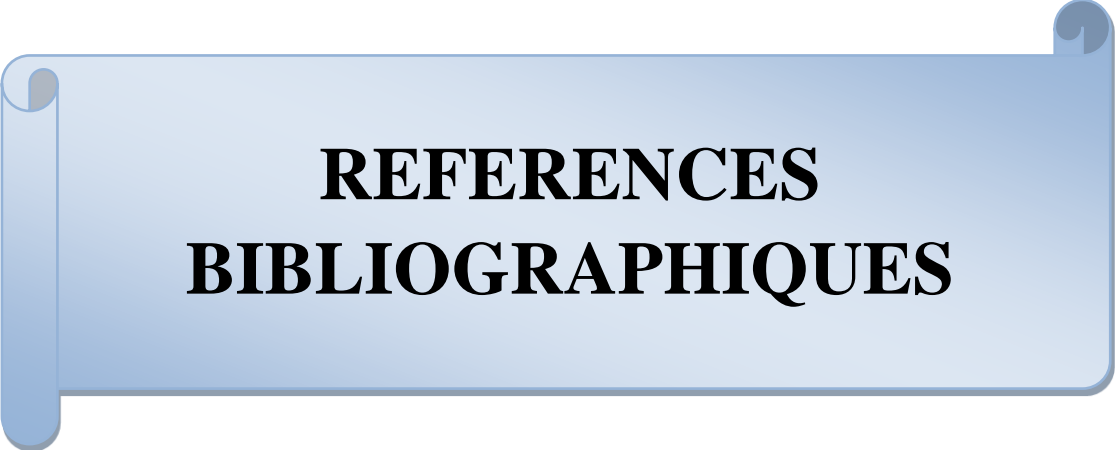
CONCLUSION

Cette étude porte sur les déterminants du rationnement du crédit bancaire et son effet sur l'investissement privé au Bénin de 1980 à 2013. Pour atteindre cet objectif, la revue de la littérature nous a permis d'émettre deux hypothèses dont la première affirme que les déterminants du rationnement du crédit bancaire sont nombreux et la seconde quant à elle, stipule que le rationnement du crédit bancaire influence significativement sur l'évolution l'investissement privé.

En effet, la validation de ces hypothèses nous a permis de faire des analyses statistiques d'une part et d'autre part d'utiliser le Modèle de Progit. Les données de notre analyse vont de 1980 à 2013, soit 33 observations, ce qui donnera un sens plus ou moins intéressant à notre estimation. Les estimations faites nous amènent à la validation des deux hypothèses précédentes. Ainsi, d'une part, le rationnement du crédit a plusieurs déterminants au Bénin, et d'autre part, le rationnement du crédit bancaire a un effet négative et significatif sur l'évolution de l'investissement privé au Bénin.

Au terme de cette analyse et à travers des résultats obtenus, nous pouvons conclure en premier lieu que le rationnement du crédit bancaire est déterminé par plusieurs facteurs que sont le chiffre d'affaires, le type d'activité, les documents comptables fiables et de qualité, le Nombre d'années de l'entreprise (age) et la Garantie (garan) etc...

Ces facteurs sont présentes à la fois du côté des banques et du côté de PME. Les facteurs sont dus au manque de relation appropriée entre les entreprises et la banque. En second lieu, le rationnement du crédit bancaire influence négativement l'investissement privé au Bénin. Donc, le rationnement du crédit bancaire est l'une des sources décourageantes de l'investissement privé. Il ralentisse ce dernier, ce qui bloque l'activité économique des agents économiques en particuliers celles des entreprises surtout des PME. D'où, le rationnement du crédit bancaire est un facteur qui évince la croissance économique au BENIN.



**REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES**

I. Ouvrages ;Memoires Et Cours ; Revues, Articles Et Autres

- ❖ AMITI, Mary, & David E. WEINSTEIN (2013), « **How much do bank shocks affect investment? Evidence from matched bank-firm loan data** », NBER working paper, n° 18890, mars.
- ❖ BERGER A. N. et UDELL G. F. (1995), “**Relationship lending and lines of credit in small firm Finance**”, The Journal of Business, vol. 68, Issue 3, July, pp. 352-381.
- ❖ Berger, A. et G. Udell. (1995), “**Some Evidence on the Empirical Significance of Credit Rationing**”, Journal of Political Economy, 1992, vol. 100, p. 1047-1077.
- ❖ Bester, Helmut, (1987), “**The Role of Collateral in Credit Markets with Imperfect Information**”, European Economic Review, vol. 31, p. 889-899.
- ❖ BESTER H. (1994), « **the Role of Collateral in a Model of Debt Renegotiation** » Journal of Money, Credit and Banking, n° 26, pp. 72-86.
- ❖ Blejer, Mario I. et Mohsin S. Khan. (1984), « **Government Policy and Private Investment in Developing Countries** », IMF Staff Papers, N° 31.
- ❖ Booth I. Aivazian V., Demircug-Kunt A, (2001), “**capital structure in developing countries, journal of finance**”, P 57-130.
- ❖ CDVM, (Mai 2011) « **le financement des PME au Maroc.**
- ❖ DE MIGUEL A. et PINADO J. (2001), “**Determinants of capital structure: New evidence from Spanish panel Data**”, Journal of Corporate Finance, vol. 7, pp. 77-99.
- ❖ Dow S. (1998), « **Knowledge, information and credit creation** » in New Keynesian Economics/ Post Keynesian Alternatives, ed. by Rotheim R.J., London, New York.
- ❖ Easterly, William (1994), « **Colombia : Avoiding Crises through Fiscal Policy** », In Easterly, William, Carlos Alfredo Rodríguez and Klaus Schmidt-Hebbel (eds.), Public Sector Deficits and Macroeconomic Performance, Oxford University Press.
- ❖ FAZZARI, Steven M., R. Glenn HUBBARD & Bruce C. PETERSEN (1988), « **Financing constraints and corporate investment** », in Brookings Papers on Economic Activity, vol. 1988, n° 1. , p. 141-195.

- ❖ FAZZARI, Steven M. (1999), « Minsky and the mainstream: Has recent research rediscovered financial Keynesianism? », Jerome Levy Economics Institute of Bard College, working paper, n° 278, Août.
- ❖ Greene, Joshua et Delano Villanueva, (1991), "**Private Investment in Developing Countries**", IMF Staff Papers, Vol. 38, N°1, mars.
- ❖ Haque, Nadeem Ul et Peter J. Montiel. (1991), « **The Macroeconomics of Public Sector Deficits: The Case of Pakistan** », World Bank Policy Research Working Paper N° 673.
- ❖ Isenberg D. (1998), « **Post and New Keynesians. The role of asymmetric information and uncertainty in the construction of financial institutions and policy**» in New Keynesian Economics/ Post Keynesian Alternatives, ed. by Rotheim R.J., London.
- ❖ Jensen M.C., Meckling W.H. (1976), '**Theory of the Firm : Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure**, Journal of Financial Economics, 3, p305-360
- ❖ Joseph Anne, (2000), « **Le rationnement du crédit dans les pays en développement : le cas du Cameroun et de Madagascar**' » ISBN : 2-7384-9108-1.
- ❖ Khan, Mohsin et C.M Reinhart. (1990), « **Private Investment and Economic Growth in Developing Countries** », World Development, Vol.18, N° 1.
- ❖ Lavoie M. (1992), "**Foundations of Post Keynesian economic analyses, Edward Elgar, Hants**".
- ❖ Maddala G.S., Nelson F.D. (1974), « **Maximum likelihood methods for models of market disequilibrium** », *Econometrica*, Vol.42, n°6, 1013-1030.
- ❖ McKILLOP D.G. et HUTCHINSON. P. (1994), "**Small businesses and bank financing: A Regional Review**", Applied Financial Economics, vol. 4, Issue 1, February, pp. 69-73.
- ❖ MICHAELAS N., CHITTENDEN F. et POUTZIOURIS P. (1999), "**Financial Policy and Capital Structure Choice in U.K SMEs: Empirical Evidence from Company panel Data**", *Small Business Economics*, vol. 12, Issue 2, March, pp. 113-131.

- ❖ **MINSKY, Hyman P. (1975)**, John Maynard Keynes, Columbia University Press.
- ❖ O. Joumady ; (1999), **Revue Région et Développement : « libéralisation financière, rationnement du crédit et investissement des entreprises marocaines »**.
- ❖ Petersen M.A., Rajan R.G. (1994), « **Benefits of lending relationships: evidence from small business data** », Journal of Finance, Vol.40, 3-37.
- ❖ Petersen M.A., Rajan R.G. (1995), « **The effect of credit market competition on lending relationships** », Quarterly Journal of Economics, Vol.110, 407-443.
- ❖ Plusieurs rapports de recherche du Programme de recherche sur **le financement des PME canadiennes, février 2002**.
- ❖ PSILLAKI M. (1995), “**Rationnement du credit et PME : Une tentative de mise en relation**”, Revue Internationale des PME, vol. 8, n° 34, pp. 58-66.
- ❖ Rapport de Dagobert NGONGANG (2015), « **l’asymétrie d’information et rationnement du crédit bancaire dans les PME Camerounaise** », ISSN 1923-2993 Journal of Academic Finance (J.A.F.) N° 5 fall 2015.
- ❖ Rapport d’Harry A. SACEY (octobre 2009), « **L’investissement privé pour la transformation structurelle et la croissance en Afrique : quelle est la place des petites et moyennes entreprises ?** »
- ❖ Rapport d’Hervé Alexandre et d’Hélène Buisson (2010), « **L’impact de la crise sur le rationnement du crédit des PME françaises la période 2000-2008** », CAHIER DE RECHERCHE DE DRM N° 2010-06.
- ❖ Rapport de Lahsen OUBDI & Aicha AMRHAR, (2013), 6ème Conférence internationale sur **l’Economie Et Gestion Des Réseaux « Economics and Management of Networks** » EMN et 2013 Du 21 au 23 Novembre, 2013 à l’ENCG Agadir, Maroc.
- ❖ Rapport Prepared by Qiang Cui, Christine Dieterich, and Rodolfo Maino, (2015), **International Monetary Fund, IMF Country Report No. 16/7**, November, 2015,p 7.

- ❖ Rapport de Projet de Pierre Gouédard et de François Vaillancourt (2011), « **le Taux d'investissement privé et épargne des ménages des provinces canadiennes, 1990-2008; y- a- t-il une relation?** » Montréal, Décembre 2011.
- ❖ **Rapport sur l'Economie du Bénin, (2009).**
- ❖ Rapport de thèse de Tuan-Anh PHUNG (2009), « **Le rationnement du crédit des PME (Le cas du Vietnam).** »
- ❖ Servén, Luis et Andrés Solimano. (1993), "**Private Investment and Macroeconomic Adjustment: A Survey**", in servén, Luis and Andrés Solimano (eds.), Striving for Growth after Adjustment: The Role of Capital Formation, World Bank, Washington.
- ❖ Steijvers T. (2008), « **Existence of credit rationing for SME's in the Belgian corporate bank loan market** » Working Paper.
- ❖ STEIN J. C. (2002), "**Information production and capital allocation: Decentralized vs. Hierarchical firms**", Journal of Finance, vol. 57, n° 5, October, pp. 1891-1921.
- ❖ STIGLITZ, Joseph E., & Andrew WEISS (1981), « **Credit rationing in markets with imperfect information** », in American Economic Review, vol. 71. P 393-410.
- ❖ VIGNERON L. (2008), « **Conditions de financement de la PME et relations bancaires** », Thèse de doctorat, Université de Lille 2.
- ❖ Wolfson M. H. (1996), « **A Post Keynesian theory of credit rationing** », Journal of Post Keynesian Economics, Armonk, spring, vol. 18, iss. 3.
- ❖ YAN (1997), "**Credit rationing, Bankruptcy cost and optimal debt contract for small business**", Working Paper, Federal Reserve Bank of Cleveland, n° 9702, pp. 71-98

II. Site Internet

- ❖ << **Mondialisation versus technologie L'ajustement des comptes courants...** >> 7 avril 2013 Investissement et finance.

- ❖ <http://www.marinespecies.org/aphia.php?p=taxdetails&id=206101> on 2016-10-21
- ❖ <http://www.financialafrik.com/2016/02/25/benin->
- ❖ <http://www.imf.org>.
- ❖ http://www.studyrama.com/IMG/pdf/cours_economie_05.pdf.



ANNEXES

ANNEXE 01 : la base des données de l'étude.

Ratio	Remb	tai	ca	acti	doc	age	ti	risq	Garan	Info
0	2	1	1	1	1	1	2	1	2	2
1	1	2	2	3	1	2	3	3	3	1
1	2	2	1	1	2	3	1	3	2	1
0	2	1	1	3	2	1	1	1	2	2
1	1	2	4	1	1	2	2	3	3	1
0	2	1	1	1	1	1	1	1	4	2
1	1	2	4	1	1	2	2	3	3	1
0	2	1	1	1	2	1	1	1	4	2
1	2	2	4	1	1	2	3	3	3	1
1	2	1	1	1	1	1	1	3	4	1
0	2	1	2	3	2	2	1	1	4	1
1	1	2	1	1	2	3	1	3	2	1
1	2	1	2	3	1	1	2	3	4	1
1	1	2	4	1	1	2	3	3	3	1
0	2	1	1	1	1	1	1	1	1	2
0	2	1	1	3	1	1	1	1	1	2
1	1	1	1	1	1	1	1	3	2	2
1	2	2	1	3	1	1	2	3	3	1
1	1	1	1	1	1	1	2	3	3	1
1	2	2	3	4	2	3	2	3	2	1
1	1	2	3	4	1	2	2	2	2	1
1	2	2	3	4	2	1	1	3	3	1
1	1	2	3	4	1	4	1	3	2	1
1	2	2	3	3	1	2	2	3	3	1
0	2	1	1	1	2	1	1	2	4	2
1	2	2	3	4	1	3	2	3	3	1
1	1	2	3	4	1	2	1	3	3	1
0	2	1	1	2	2	1	1	2	4	2
1	2	2	3	4	2	3	2	2	2	1
1	2	2	1	1	2	1	1	2	2	1
0	2	1	1	1	2	1	2	2	1	2

1	2	2	4	4	1	1	1	2	4	1
0	2	1	1	1	1	2	1	1	1	2
1	2	1	2	4	1	3	1	2	2	1
1	2	1	1	1	1	1	2	3	3	1
1	1	2	4	4	1	2	1	2	2	1
0	2	1	2	3	2	1	1	1	1	2
1	1	2	1	1	1	1	2	3	3	1
1	2	2	1	1	2	3	2	2	1	1
1	1	2	3	4	1	2	1	3	3	1
0	2	1	1	1	2	1	1	1	1	2
1	1	2	4	4	1	3	2	3	2	1
0	2	1	1	1	2	1	1	1	1	2
1	1	1	1	1	1	3	1	2	3	1
0	2	1	1	4	2	1	2	1	1	2
1	2	2	1	1	1	2	1	2	2	1
1	2	1	2	4	1	3	2	3	2	1
0	2	1	2	3	1	1	2	1	1	2
1	1	2	3	4	1	1	1	2	2	1
1	1	2	3	1	1	2	1	3	2	1
0	2	1	2	4	2	1	2	1	1	2
1	2	2	3	1	1	4	1	3	4	1
1	1	1	2	1	1	3	2	2	2	1
1	1	2	3	4	1	1	1	2	2	1
1	1	2	3	4	2	3	1	3	2	1
0	2	1	2	4	2	1	1	1	1	2
1	2	2	3	1	1	3	3	2	4	1
1	1	1	2	4	1	1	3	3	2	1
1	2	2	3	1	1	1	1	2	4	1
0	2	1	1	1	1	1	2	1	1	2
0	2	1	1	3	1	2	3	1	1	1
0	2	1	1	1	1	1	1	1	1	2
0	2	1	1	3	1	1	1	1	1	2
1	2	2	1	1	1	3	3	2	4	1
0	2	1	2	3	1	2	1	1	1	1
1	2	2	3	1	2	3	3	3	4	1

0	2	1	3	1	1	2	1	1	1	1
1	2	2	1	3	1	4	2	2	4	1
0	2	1	1	1	1	2	3	2	1	1
1	2	1	1	1	1	4	1	1	4	2
0	2	2	4	1	2	1	3	1	1	1
1	1	1	4	1	1	3	3	3	4	1
0	2	1	4	1	2	2	1	1	1	1
1	2	2	2	1	1	2	1	2	4	2
0	2	1	4	2	2	2	1	1	1	1
1	2	2	2	1	1	3	3	3	4	1
0	2	1	3	1	1	2	1	1	1	1
1	2	2	4	2	1	3	3	2	4	1
1	2	2	2	1	1	3	1	2	4	1
1	2	1	4	1	1	3	1	2	4	2
1	2	1	4	1	1	3	1	2	4	2
1	2	1	2	1	1	3	1	2	4	1
1	2	2	2	1	2	4	2	2	4	1
1	2	2	4	1	1	3	1	3	4	1
1	2	2	2	2	1	2	1	2	4	1
0	2	1	2	1	1	2	2	1	1	2
1	2	2	4	2	1	4	2	2	4	1
1	2	2	3	2	1	3	1	2	4	1
0	2	1	2	3	1	1	1	1	1	2
1	2	2	2	2	1	3	3	3	4	1
0	2	1	3	4	1	2	1	1	1	2
1	2	2	4	2	1	3	1	2	4	1
1	2	2	2	4	1	3	2	2	4	1
0	2	1	3	2	1	1	1	1	1	2
1	2	1	4	3	2	2	2	2	4	1
0	2	1	4	2	2	2	1	1	1	1
0	2	2	2	3	2	2	1	1	1	1
1	2	2	2	3	1	1	3	2	4	1
0	2	1	4	2	2	2	1	1	1	1
0	2	1	4	2	1	1	2	1	1	1

Sources : relevé de notre enquête

ANNEXE 02 : TABLEAU RECAPITULATIF (analyse uni variée)

Variables	Modalités	Code	Pourcentage
accès au système financier (ratio)	Non	0	37
	Oui	1	63
taille de l'entreprise (tai)	Petite	1	51
	Moyenne	2	49
chiffre d'affaires (ca)	[500000 ; 1000000[1	33
	[1000000 ; 3000000[2	24
	[3000000 ; 8000000[3	22
	[8000000 ; 20000000[4	21
type d'activité (acti)	Commerciale	1	49
	petit industrie	2	12
	Service	3	17
	Agriculture	4	22
documents comptables fiables et de qualité (doc)	Non	1	71
	Oui	2	29
Nombre d'années de l'entreprise (age)	[1 ; 5[1	38
	[5 ; 10[2	29
	[10 ; 15[3	27
	[15 ; plus [4	6
taux d'intérêt (ti)	12%	1	56
	13%	2	29
	15%	3	15
risque de réalisation effectif de projets (risq)	Faible	1	34
	Moyen	2	34
	Elevé	3	32
asymétries d'information (info)	Non	1	71
	Oui	2	29
Garantie (garan)	Aucune	1	31
	Caution	2	21
	Hypothèque	3	15
	Autre	4	33
Durée moyenne de remboursement (remb)	[1 ; 3[1	22
	[3 ; 5[2	78
Investissement (inv)	Non	1	62
	Oui	2	38

ANNEXE 03 : Le test de significativité des paramètres

```
. probit ratio tai age ca doc garan, ro
```

```
Iteration 0: log pseudolikelihood = -65.895568
Iteration 1: log pseudolikelihood = -18.878941
Iteration 2: log pseudolikelihood = -13.627081
Iteration 3: log pseudolikelihood = -12.462355
Iteration 4: log pseudolikelihood = -12.437885
Iteration 5: log pseudolikelihood = -12.437828
Iteration 6: log pseudolikelihood = -12.437828
```

```
Probit regression                               Number of obs   =          100
                                                Wald chi2(5)    =          26.71
                                                Prob > chi2     =          0.0001
Log pseudolikelihood = -12.437828             Pseudo R2      =          0.8112
```

ratio	Robust					[95% Conf. Interval]	
	Coef.	Std. Err.	z	P> z			
tai	4.578102	1.362093	3.36	0.001	1.908448	7.247755	
age	1.001086	.2714755	3.69	0.000	.4690034	1.533168	
ca	.1404293	.2217751	0.63	0.527	-.294242	.5751005	
doc	-3.414224	1.321422	-2.58	0.010	-6.004164	-.8242845	
garan	1.382213	.4870697	2.84	0.005	.4275741	2.336852	
_cons	-6.002917	1.359762	-4.41	0.000	-8.668001	-3.337833	

Note: 0 failures and 30 successes completely determined.

ANNEXE 04 : Le test de l'adéquation (qualité d'ajustement) du modèle

. mfx

Marginal effects after probit

y = Pr(ratio) (predict)

= .98631541

variable	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[95% C.I.]	X
tai	.1601989	.23972	0.67	0.504	-.309642 .630039	1.49
age	.0350304	.06194	0.57	0.572	-.086367 .156427	2.01
ca	.004914	.01	0.49	0.623	-.01469 .024518	2.31
doc	-.119472	.1701	-0.70	0.482	-.452865 .213921	1.29
garan	.048367	.06968	0.69	0.488	-.088208 .184942	2.5

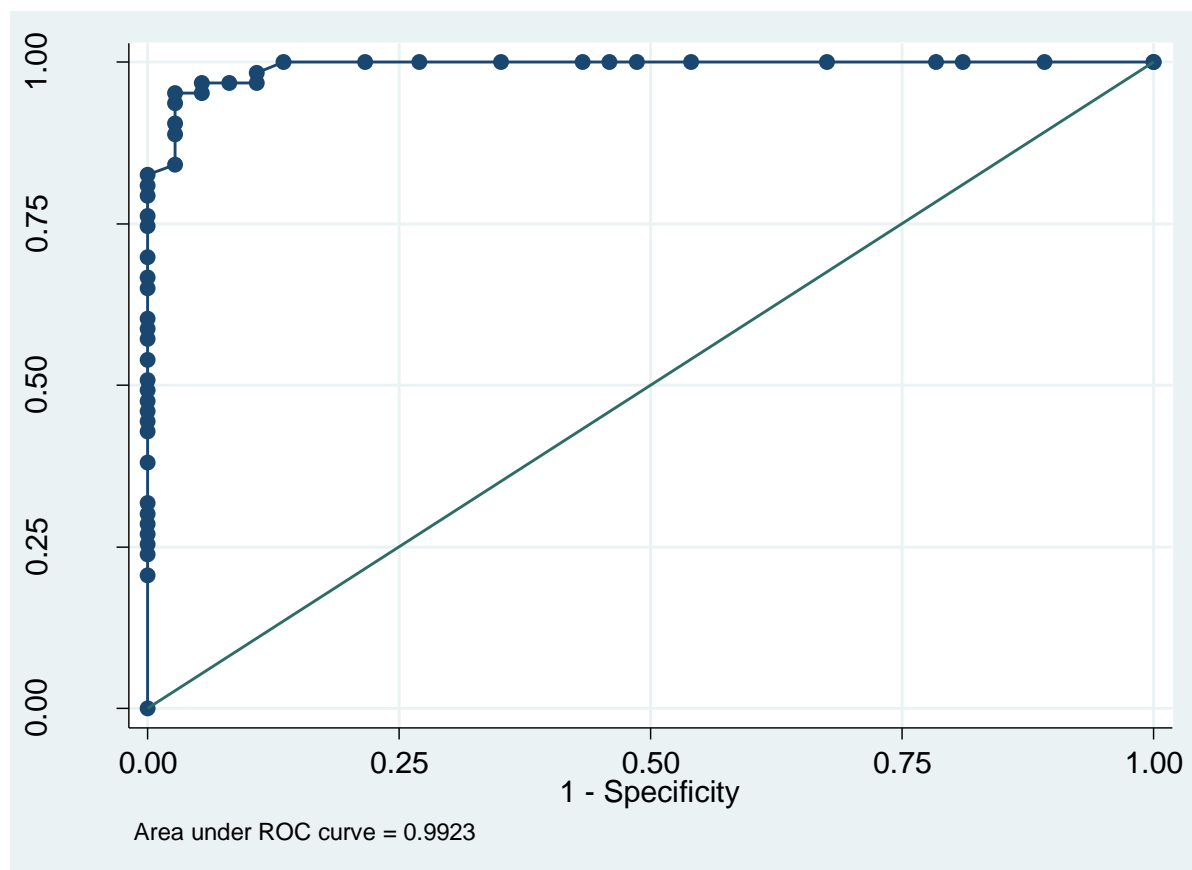
ANNEXE 05 : La courbe ROC ou l'aire ROC

TABLE DES MATIERES

INVESTISSEMENT	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
LISTE DES ANNEXES.....	vii
SOMMAIRE	viii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE.....	4
SECTION 1 : PRESENTATION DE LA CPEC.....	5
PARAGRAPHE 1 : HISTORIQUE, EVOLUTION STATUTAIRE ET SERVICES OFFERTS.	5
I- Historique et évolution statutaire de la CPEC	5
A- Historique.....	5
B- Evolution statutaire.....	5
II- Mission, objectifs et services de la CPEC	6
PARAGRAPHE 2 : PRODUITS, RESSOURCES ET STRUCTURES ORGANISATIONNELLES.	7
I- Les produits offerts	7
A- Les produits d'épargne	7
B- Les produits de crédit	7
II- Structure organisationnelle.....	8
A- Assemblée Générale.....	8
B- Les autres organes dirigeants et l'équipe de gestion	8
SECTION 2 : DEROULEMENT DU STAGE	10
Paragraphe1 : Activités menées et expériences acquises	10
I- Activités menées.....	10
II- Expériences acquises.....	11
Paragraphe 2 : Difficultés rencontrées	11
CHAPITRE 2 : LE CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	12
SECTION 1 : LE CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE.....	13
PARAGRAPHE 1 : PROBLEMATIQUE ; OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE.....	13
I- Problématique et l'intérêt de l'étude.....	13
A- Problématique de l'étude.....	13

II- Objectifs et hypothèses de l'étude	16
A- Objectifs de l'étude	16
B- L'intérêt de l'étude	17
PARAGRAPHE 2 : DEFINITIONS ET CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES DE BASE ET REVUE DE LITTERATURE.	17
I- Clarifications conceptuelles de base	17
A- Le rationnement du crédit bancaire	17
B- La notion de l'investissement privé.....	19
II – Revue théorique de l'étude : théorie du rationnement du crédit bancaire	20
III- Revues empiriques de l'étude	22
A- Les mesures empiriques de rationnement de crédit.....	22
B - Les mesures empiriques sur l'investissement privé.	26
SECTION 2 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE	28
PARAGRAPHE 1 : CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON ET LES OUTILS D'ANALYSE. 29	
I- Constitution de l'échantillon.....	29
A- Unité de recherche.....	29
B - Les outils d'analyse	29
PARAGRAPHE 2 : SPECIALISATION DU MODELE.....	31
I- Présentation du modèle de régression Probit dichotomique	31
A- Hypothèse 1 :	31
B- Explication des tests	32
II- Analyse des variables du modèle	33
A- Variables retenus dans le modèle	33
B- Rôle des variables.....	33
C- Stratégie de validation des hypothèses de l'étude	34
CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	35
SECTION 1 : PRESENTATION DES RESULTATS	36
PARAGRAPHE 1 : ANALYSES DESCRIPTIVES ET LEURS INTERPRETATIONS	36
I- La statistique descriptive	36
A- analyse uni variée.....	36
B - Analyse bi-variée.....	36
Paragraphe 2 : analyses économétriques et interprétations	41
A- Les tests d'analyses et la modélisation économétrique	41
1 - Les tests d'analyses.....	41
2 – Modélisation économétrique	43
B - Analyse des coefficients et des effets marginaux La courbe ROC.....	44

1 - Analyse des coefficients et des effets marginaux.....	44
2 - La courbe ROC	45
SECTION 2 : VALIDATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS	45
Paragraphe 1 : Validations des hypothèses	45
A- Validation de l'hypothèse n°1	45
B - Validation de l'hypothèse n°2	45
Paragraphe 2 : Recommandations et/ou Suggestions	46
CONCLUSION	48
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	50
ANNEXES	a
ANNEXE 01 : la base des données de l'étude.	b
ANNEXE 02 : TABLEAU RECAPITULATIF (analyse uni variée).....	e
ANNEXE 03 : Le test de significativité des paramètres	f
ANNEXE 04 : Le test de l'adéquation (qualité d'ajustement) du modèle	g
ANNEXE 05 : La courbe ROC ou l'aire ROC.....	g
TABLE DES MATIERES.....	h